suresnes • magazine

AVRIL 2016 | N°273 | TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

MIEUX VIVRE LA VILLE,

NOTRE AFFAIRE À TOUS !

→ p. 12 à 16

AU QUOTIDIEN, LES GESTES DE CHACUN PEUVENT ENTRAVER OU À L'INVERSE FAVORISER LA VIE EN BONNE INTELLIGENCE. À LA RÉSIDENCE DES TRÈS BOURGEOIS, L'ENTENTE DOIT BEAUCOUP AUX HABITANTS ET À UN GARDIEN ATTENTIONNÉ , TOUJOURS PRÊT À RENDRE SERVICE.

SORTIR

Jardins en Seine, du 8 au 10 avril

P. 32-33

FOOTBALL

N'Golo Kanté, un Suresnois en équipe de France

P. 41

tout un état d'esprit

> Ce magazine a été distribué les 31 mars et 1er avril. Si vous ne l'avez pas reçu dans votre boîte aux lettres, veuillez nous en faire part en téléphonant au 01 41 18 15 67.

5 **ÉDITO**
du Maire de Suresnes

6 **ARRÊT SUR IMAGE**
La championne de France de photo sous-marine en piscine est suresnoise.

9 **CHRONIQUE EN IMAGES**
> Mères médaillées > La Capitole accueille La Ruche qui dit oui > Jardinage à l'école > Le CCQ et le CESES formés à la Métropole > Le CCQ Plateau ouest à la pointe sur les oiseaux migrateurs > Le Forum des femmes > Grande semaine de la petite enfance > Festival de théâtre amateur > Jeux en folie > Commémoration > Soutien à la Belgique après les attentats

12 **À LA UNE**
Bien vivre sa ville : par de petits gestes quotidiens, des attentions, des marques de politesse et de tolérance, des comportements respectueux de la loi et des autres, chacun peut contribuer au bien-être général. Exemples et témoignages à Suresnes

18 **CADRE DE VIE**
- Les collectes de déchets

20 **ENTREPRISE**
- Les Suresnois de Dragon Rouge ont conçu le logo de Paris 2024

21 **EN DIRECT DU TERRITOIRE PARIS OUEST LA DEFENSE**

22 **VIE DE LA CITÉ**
- L'hôpital Foch pointu sur les greffes
- La Maison de quartier des Sorbiers cherche des bénévoles
- Actualités

26 **VIE SOCIALE**
- Les rendez-vous santé et prévention

29 **JEUNESSE**
- Actualités et rendez-vous

32 **CULTURE ET LOISIRS**
- Jardins en Seine
- Actualités et rendez-vous

40 **SPORT**
- Actualités et rendez-vous
- N'Golo Kanté, un Suresnois chez les Bleus

42 **SURESNES PRATIQUE**

45/46 **LA PAROLE EST AUX GROUPES**

6

12

22

32

Ce magazine est téléchargeable sur www.suresnes.fr

Ce magazine est édité par la ville de Suresnes

2, rue Carnot, 92151 Suresnes Cedex, tél. 01 41 18 19 20. Directeur de la publication : Christian Dupuy. Adjoint au maire délégué à la Communication : Loïc Degny. Directeur de la Communication : Arnaud Levy. Rédactrice en chef : Céline Gazagne. Rédaction : Marie Albertini, Céline Gazagne, Françoise Louis-Chambon, Pauline Garaude, Stéphane Legras, Bryan Secret, Aurélien Mezangeau. Secrétaire de rédaction : Nabila Rameaux. Création graphique et photogravure : Jacqueline Bretar. Couverture : Tiphaine Lanvin. Impression : Imprimerie Morault/ 03 44 30 51 00. Régie publicitaire : CITHÉA/01 53 92 09 00. Dépôt légal : 2e trimestre 2016.

Le printemps :

Quand la lumière triomphe des ténèbres

Nous avons passé, le 20 mars, l'équinoxe de printemps (quand la nuit et le jour ont une durée égale) et désormais nous assistons au triomphe du jour sur la nuit pour trois mois, jusqu'au solstice d'été (le jour le plus long), le 20 juin, à partir duquel, la nuit recommencera à gagner du terrain sur la lumière jusqu'à l'équinoxe d'automne...

Ainsi vont les saisons, tant que la terre tournera autour du soleil !
Le printemps, c'est aussi le retour des beaux jours, l'éveil de la nature après le sommeil de l'hiver.
Sous la caresse du soleil, on apprécie davantage la vie à l'extérieur, le jardinage, les promenades...
Pour autant, il convient de ne pas oublier que l'on partage, en ville, l'espace avec ses voisins, ses concitoyens.

Il convient de ne pas oublier que l'on partage, en ville, l'espace avec ses voisins, ses concitoyens.

Un article intitulé *« Bien vivre la ville : c'est notre affaire »* (cf. page 12) rappelle les règles d'une cohabitation harmonieuse, depuis celles relevant de la simple courtoisie jusqu'à celles relevant des lois et règlements.
La liberté figurant en tête de la devise de notre République suppose que chacun respecte celle des autres et s'impose ainsi les limites de la sienne propre.
Bien vivre en société c'est accepter les petits sacrifices que l'on souhaiterait voir aussi consentis par les autres à son endroit.
Lorsque chacun est aussi exigeant pour lui-même qu'il l'est à l'égard des autres, la vie devient plus agréable pour tous.

PUISSE LA DOUCEUR DU PRINTEMPS INSPIRER NOS COMPORTEMENTS POUR QUE LA VILLE SOIT UN ESPACE PARTAGÉ DANS L'HARMONIE.

Post scriptum : Les récents attentats de Bruxelles confirment s'il en était besoin qu'il est plus nécessaire que jamais d'unir nos énergies pour faire en sorte que la lumière triomphe pour de bon des ténèbres *(lire p.11).*

VOTRE MAIRE ET VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,
Christian Dupuy

© Éric Alexandre

QUINTUPLÉ : Pour la 5e année consécutive, Véronique Würmli-Baudot, du club de plongée Suresnes Actinia club, est devenue championne de France de photos en piscine, le 6 mars dernier. Voici l'une des 3 photos qui lui ont permis de monter sur la 1re marche du podium : le pêcheur, le « bleu » de sa série en bleu, blanc, rouge, un hommage à la République et aux victimes des attentats terroristes de l'an dernier à Paris.

PHOTOGRAPHIE : VÉRONIQUE WÜRMLI-BAUDOT

© Marie-Béatrice Seillant

Vendredi 19 février

Deux mamans honorées

La réception devait se tenir en décembre mais l'une des deux mères médaillées tenait à ce que sa famille soit présente le jour J. **Béatrice Helou et Caroline Morand se sont donc aussi vu remettre un diplôme par le maire Christian Dupuy.** Il est attribué par l'Union départementale des associations familiales aux personnes méritantes ayant eu au moins 4 enfants. Ici, il vient saluer l'investissement sans faille de Béatrice dans l'éducation de ses 11 enfants et l'engagement associatif et scolaire de Caroline, mère, elle, de 4 enfants.

Dimanche 6 mars

Projections d'avenir

On a même refusé du monde… La projection au Capitole du film *Demain,* de Cyril Dion et Mélanie Laurent, a fait salle comble. **Le film évoque les solutions pour éviter les crises écologiques, économiques et sociales, qui menacent l'humanité.** La soirée, proposée en partenariat avec La Ruche qui dit oui, s'est terminée par une dégustation et une vente de produits locaux. Une centaine de personnes sont restées pour goûter les produits, se renseigner sur la Ruche et envisager les changements dans nos habitudes afin d'avoir un impact plus positif sur notre planète.

© Benoît Moyen

© Carole Martin

Du lundi 7 au vendredi 11 mars

Ramène ta fraise !

Dans le cadre de la Semaine nationale du jardinage à l'école, **12 classes des Raguidelles ont planté des fraisiers tout au long de la semaine.** Une découverte de la nature qui n'est pas une nouveauté pour l'établissement suresnois. Depuis presque 15 ans, les enseignants y jardinent avec leurs élèves. Ces derniers consomment même parfois leurs propres productions. La Semaine était organisée en partenariat avec le magasin Botanic de Suresnes.

Mercredi 9 mars

La Métropole et le Territoire en question

Qu'est-ce que le Grand Paris va changer ? Qu'en est-il de « Paris Ouest La Défense », l'établissement public territorial auquel appartient Suresnes ? Cécile Guillou, première adjointe au maire et Cécile Wehrli, directrice du pôle Juridique, Prévention et Sécurité de la Ville ont apporté des éléments de réponse à une cinquantaine de membres des Conseils consultatifs de quartier et du Conseil économique, social et environnemental de Suresnes. Statuts, projets, comme le Grand Paris express, organisation et compétences des deux entités ont notamment été abordés dans l'auditorium de la médiathèque.

© Ville de Suresnes

© Tiphaine Lanvin

Samedi 12 mars

Fais comme l'oiseau !

Les oiseaux migrateurs n'ont plus de secrets pour eux. 150 personnes ont participé à l'animation proposée par les membres du CCQ Plateau ouest. **Dans le réfectoire de l'école des Raguidelles, on retrouvait notamment 76 enfants et 5 enseignantes,** ainsi qu'Isabelle Florennes, adjointe aux Affaires scolaires et Frédérique Laine, conseillère municipale. Aurore Frérot, de la Ligue pour la protection des oiseaux d'Île-de-France a survolé les différentes caractéristiques des oiseaux sédentaires et migrateurs. Les participants ont ensuite fabriqué des mangeoires à partir de bouteilles en plastiques et des boules de graisse avec de la margarine et des graines, afin d'aider les oiseaux sédentaires en hiver. La matinée était proposée en partenariat avec le magasin Botanic de Suresnes qui a remis des cadeaux aux écoliers.

Jeudi 17 mars

Forum des femmes... et des hommes !

© Tiphaine Lanvin

« Les femmes sont payées moins que les hommes alors qu'elles affichent de meilleurs résultats universitaires. » Christian Dupuy a pris notamment cet exemple pour montrer que les obstacles à l'égalité hommes femmes demeuraient nombreux, lors du vernissage de l'exposition « Être père au quotidien », présentée devant l'hôtel de ville. L'exposition s'inscrivait dans le vaste programme du Forum des femmes qui s'est tenu tout au long du mois de mars. **De nombreux débats ont ponctué le mois, évoquant par exemple les nouveaux pères et l'égalité professionnelle.** Ce deuxième thème a été abordé le 17 mars par des représentant d'entreprises suresnoises qui ont balayé les différentes initiatives et innovations qu'ils mettent en place pour tendre vers cette fameuse égalité. Des actions sont aussi *« engagées par la Ville, avec ses partenaires sur le terrain »*, a rappelé Gunilla Westerberg-Dupuy, adjointe aux droits des femmes. Ces dispositifs ont d'ailleurs permis à Suresnes de recevoir à l'automne le Prix Territoria d'or. *« Cette année, le Forum concerne tout particulièrement les hommes,* a souligné Christian Dupuy. *Car l'égalité hommes femmes concerne la société toute entière et profite à tous. »*

^ **Benoît Moyen,** auteur des photographies de l'exposition, avec Gunilla Westerberg-Dupuy.

© Carole Martin

Vendredi 18 mars

Petite enfance, grandes rencontres

Pour la deuxième année, les établissements de la petite enfance de Suresnes ont participé à la Grande semaine de la petite enfance, un événement national qui permet aux parents, aux enfants et aux professionnels de se retrouver. **Pour clore cette semaine, la Maison de la petite enfance a exposé tous les travaux d'enfants et de parents qui fréquentent les différentes structures de la Maison de la petite enfance** : La Clef d'or, le jardin d'enfants Tom Pouce, les crèches Roi Grenouille et Goélands et le ramap Pomme d'Api. Une centaine de personnes (parents, enfants et professionnels) a pu découvrir ce que font les uns et les autres et participer à ce moment de partage créateur de lien.

© Tiphaine Lanvin

Les événements en vidéo dans le JT de suresnestv.fr

Vendredi 18 mars

Du rire aux larmes

Une mise en scène rock'n'roll pour une farce d'une brûlante actualité a lancé la 20e édition du festival de théâtre amateur de Suresnes. Sur la scène de la salle des fêtes, la compagnie Les Entre-Parleurs, reprenait *Le Talisman,* de Johann Nestroy. La pièce évoque les préjugés sur la différence en suivant le parcours de Titus Goupiflambard, mis à l'écart pour cause de chevelure rousse flamboyante. Les trois coups ont été frappés en présence de Jean-Pierre Respaut, adjoint chargé de la Culture et de Louis-Michel Bonne, adjoint délégué à la Vie associative. Onze pièces ont été présentées au cours du festival qui s'est achevé le samedi 26 mars, toujours à la salle des fêtes.

Samedi 19 mars

La folie du jeu

Jouer permet bien sûr de s'amuser mais aussi de stimuler son esprit. Les jeunes du CCJ, en partenariat avec la ludothèque des Sorbiers ont donc proposé une après-midi « Jeux en folie » qui a réuni environ 200 personnes. **Ce moment festif et ludique était organisé avec l'aide d'éditeurs de jeux de société à la salle du Belvédère.** Certains étaient même présentés en avant-première. Un tirage au sort a permis à certains participants de repartir avec une boîte de jeu sous le bras.

© Carole Martin

© Benoît Moyen

Samedi 19 mars

Hommage et recueillement

À l'occasion de la **journée nationale du souvenir et de recueillement** à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, des élus et représentants d'associations d'anciens combattants leur ont rendu hommage au cimetière Voltaire, dans le square qui leur est dédié et en mairie. Yves Laurent, conseiller municipal délégué aux anciens combattants et aux associations patriotiques, et Jacques Alard, président de la Fnaca de Suresnes, ont participé aux célébrations.

Mardi 22 mars

Attentats de Bruxelles : Suresnes solidaire

La ville de Suresnes a mis en berne ses drapeaux en signe de deuil suite aux sanglants attentats qui ont frappé la Belgique, le mardi 22 mars. Elle a ainsi exprimé tout son soutien à un pays et une population tragiquement touchés, comme l'avait été Paris à deux reprises en 2015.
« Nos amis belges doivent pouvoir compter sur cette solidarité sans faille face à l'ignoble agression qui vient de les frapper, a souligné Christian Dupuy, maire de Suresnes. *Ces attentats, comme les lâches attaques perpétrées en Tunisie, au Mali, en Côte d'Ivoire, en Turquie et ailleurs dans le monde, confirment, s'il en était besoin, qu'il est plus nécessaire que jamais d'unir nos énergies pour faire en sorte que la lumière triomphe pour de bon des ténèbres ».* Voir l'édito p.5

v **Tous les drapeaux de la Ville ont été mis en berne,** en signe de soutien à la Belgique, comme ici à la mairie.

© Marine Valpi

À LA UNE…

Cadre de vie

Bien vivre sa ville **c'est notre affaire !**

Suresnes a placé le bien vivre ensemble au cœur de son action. Il appartient à chacun d'accompagner cette démarche. Par de petits gestes quotidiens, des attentions, des marques de politesse et de tolérance, des comportements respectueux de la loi et des autres, l'on peut contribuer au bien-être général. Ne pas salir l'espace public, se rendre service et être attentif, respecter les emplacements de **stationnement,** les règles en matière de **bon voisinage** ou de **gestion des déchets** *(pages 14-15),* sont autant d'exemples de ce qui permet de construire une cité harmonieuse. Microsociété, ville en modèle réduit, **un immeuble constitue un laboratoire privilégié** des bons, et moins bons, comportements, sans oublier les **écueils de la cohabitation** *(page 13).* **Les rues, les transports en commun** connaissent aussi leurs gouttes d'huile et grains de sable du quotidien *(page 15).* On parlera ici d'incivilités, qui irritent et touchent tout le monde. ***« Ces nuisances sociales extraordinairement variées ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale qui permettent la confiance »,*** souligne le sociologue Sebastian Roché, directeur de recherche au CNRS, dans un article publié en 2000 - déjà - dans la Revue française de sciences politiques. Les idées reçues, la méconnaissance de la loi, peuvent aussi faire le lit des conflits. Avant que les querelles de voisinage ne dégénèrent, il existe des solutions. **Ainsi, une conciliatrice de justice intervient-elle à Suresnes pour rétablir le dialogue et tenter de trouver des issues au problème (page 16). Sans oublier le précieux rôle des employés de la Ville, par exemple pour la gestion des déchets.** *« Chacun a le choix,* estime Cécile Guillou, première adjointe au maire. *On peut avoir envie de se construire une vie tendue, ou une vie agréable. Auquel cas, si l'on veut vivre dans la tranquillité, la sérénité et l'harmonie, il faut y mettre du sien et être bienveillant. »* De nombreux Suresnois sont d'ailleurs attentifs et témoignent ou **s'impliquent individuellement ou collectivement,** comme les jeunes du CCJ et les CCQ *(page 14).*

TEXTE : S. LEGRAS / PHOTOGRAPHIES : BENOÎT MOYEN/TIPHAINE LANVIN

LOGEMENT, PROPRETÉ, TRANSPORTS…

Petits gestes, **grands effets**

Au sein d'un immeuble, dans la rue, les transports en commun ou au volant de sa voiture, les exemples de comportements plus ou moins vertueux sont nombreux. En voici quelques-uns, au gré d'un petit périple dans Suresnes, que l'on entame à la résidence des Très bourgeois.

LOGEMENT

LA VILLE EN MODÈLE RÉDUIT

Suresnes : 48 000 habitants dont presque 600 à la résidence des Très bourgeois. **Un immeuble est une ville en modèle réduit, un condensé du défi quotidien pour parvenir à vivre dans la cité, en bonne intelligence.** Respecter ses voisins en évitant les incivilités, leur rendre service, les saluer et les prévenir si l'on doit recevoir des amis et faire un peu de bruit, sont des clefs pour le relever. Un règlement intérieur doit par ailleurs être respecté par les résidents. Eddie Delacroix, figure et gardien de l'ensemble de quatre immeubles du quartier Liberté, ne l'oublie pas. Ainsi, quand depuis sa loge il aperçoit Carlo de retour des courses, avançant péniblement sous le poids des ans et des bouteilles d'eau, il n'hésite pas. L'aider à monter les escaliers du bâtiment C est tout naturel, comme changer l'ampoule grillée de son salon. *« Il est serviable, toujours disponible et prêt à nous aider »,* confirment Marie-Madeleine et Yannick, deux habitants des Très bourgeois. *« Je suis très attentif aux personnes âgées isolées. Quand elles n'ouvrent pas leurs volets, je les appelle »,* assure Eddie.

© Tiphaine Lanvin

Ne pas hésiter à réagir

« Bien vivre ensemble ce n'est pas évident. Il ne faut pas se laisser déborder par les mauvaises habitudes. » Et ne pas hésiter à réagir. Ainsi, si les parties communes d'un immeuble sont occupées par des personnes qui entravent le passage ou nuisent à la tranquillité des lieux, les habitants sont-ils invités à contacter la police puis leur organisme HLM s'il s'agit d'habitat social. Par ailleurs, dans les immeubles équipés d'ascenseurs, ces derniers doivent être utilisés sans brutalité. Des consignes d'usages sont en effet affichées dans chaque cabine. De son côté, Eddie Delacroix relève le courrier des absents, salue chaque habitant, mais aussi avertit les propriétaires des véhicules mal garés et veille à ce que la tranquillité de chacun soit préservée. *« Il faut respecter les horaires des autres, ne pas faire de bruit la nuit par exemple, quand nos voisins ont plutôt envie et besoin de dormir ».* La loi est d'ailleurs claire. **Lorsque les bruits sont répétitifs, intensifs et durent dans le temps, ils peuvent causer un trouble anormal de voisinage.** Un seul des trois critères suffit pour constituer une infraction. Lorsqu'ils sont commis entre 22h et 7h, il s'agit de tapage nocturne. Des règlements intérieurs interdisent même certains bruits. *« Je me rappelle d'un soir où des enfants couraient dans un appartement avec des chaussures à talons,* sourit Eddie. *Il a fallu que je me fâche ! »*

Ce qu'il faut savoir

L'heure du bruit

Les petits travaux de bricolage réalisés par des particuliers, qu'il s'agisse de travaux intérieurs ou de la tonte du gazon, sont également susceptibles de troubler la tranquillité de leurs voisins. C'est pourquoi l'arrêté municipal de lutte contre le bruit autorise ces travaux uniquement aux horaires suivants :

- de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés

Les horaires des travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont par ailleurs définis dans le même arrêté. Les horaires autorisés sont :

- de 7h à 20h du lundi au vendredi
- de 8h à 20h le samedi, le dimanche et les jours fériés

Dans les immeubles habités, les travaux doivent être interrompus de 12h à 13h.

PROPRETÉ

NE PAS SALIR LA VILLE

Vivre en société en ménageant la liberté de chacun et le respect de tous est aussi valable une fois que l'on a quitté son logement. De trop nombreuses incivilités sont malheureusement à déplorer dans l'espace public. Papiers jetés par terre, crachats, tags, mégots de cigarettes écrasés sur les trottoirs, sont autant de désagréments pour tous les habitants. **Respecter sa ville, c'est aussi ne pas salir et encombrer les trottoirs.** Est-ce réellement un effort insurmontable que de faire quelques pas avec son emballage de sandwich vide à la main, le temps de croiser une poubelle publique ? Suresnes n'en manque pas. **Outre l'aspect esthétique, il en va de la protection de l'environnement** puisque les déchets non ramassés mettent bien souvent extrêmement longtemps à se dégrader.

Respecter les dates de collecte

Les encombrants constituent un autre problème. Ils doivent être sortis en fonction des dates de collecte. Elles interviennent une fois par mois sur chaque secteur de Suresnes (le mardi matin). Les objets doivent être déposés la veille au soir, soit le lundi, sur le trottoir. Les contrevenants s'exposent à des amendes et des pénalités financières. Déposer ses encombrants de façon sauvage a également un coût pour la Ville. **Une benne « tas sauvages » tourne chaque jour sur la commune. Elle représente un coût annuel de 270 000 euros pour la collectivité,** sachant qu'elle est aussi utilisée pour les déchets des marchés et la collecte des sacs des agents de propreté de la Ville.
« Ce n'est pas seulement une question d'argent, c'est aussi du temps pour nos équipes qu'elles pourraient employer à d'autres missions », regrette Christine Donnat, chef du service Environnement.
Les propriétaires de chiens sont eux invités à utiliser les sanichiens, sortes de sanisettes réservées à nos amis à quatre pattes, aménagés sur l'ensemble de la commune. Sinon, ils doivent ramasser leurs déjections. Elles peuvent en effet transmettre une maladie à l'homme : la toxocarose.

CCJ ET CCQ SE MOBILISENT
La commission environnement du Conseil communal des jeunes a lancé le projet « Stop aux crottes de chiens ». Après un diagnostic de la situation dans les rues de chaque quartier, ils ont notamment fait des propositions d'affiches incitant aux bons comportements pour que la ville soit plus propre. De son côté, le Conseil consultatif du quartier Carnot-Gambetta s'investira dans une opération « Suresnes ville propre », le 21 mai. On y retrouvera notamment les Scouts de France.

343
C'est le nombre de corbeilles à papier réparties dans les rues de Suresnes

l'esprit d'harmonie

TRANSPORTS

PARTAGER L'ESPACE PUBLIC

« Partager les rues et trottoirs entre piétons, automobilistes ou cyclistes est aussi primordial pour que la ville demeure apaisée », explique Jean-Baptiste Cariou, conseiller en écomobilité pour la ville de Suresnes. Laisser son véhicule sur une place réservée aux handicapés, devant une sortie de garage, en double file ou sur un arrêt de bus, est interdit et peut aussi bloquer des véhicules de secours. Une poussette ou un fauteuil forcés de circuler sur la route par une voiture mal garée sont immédiatement mis en danger. Les stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs ou les pistes cyclables sont passibles d'une amende de 135 €, la somme est de 35 euros pour les autres stationnements gênants.

Le code de la route est valable pour tous

« Respecter le Code de la route et les limitations de vitesse est aussi essentiel. La voiture n'est pas le véhicule omnipotent, d'autant que les doubles-sens cyclables se développent. D'ailleurs les vélos sont également soumis au code de la route », poursuit Jean-Baptiste Cariou. Les cyclistes ne peuvent donc pas griller les feux rouges ou les stops ni rouler sur les trottoirs (sauf pour les enfants de moins de 8 ans), mais doivent au contraire faire attention aux piétons dans les espaces partagés et rester bien visibles.
Adopter un comportement citoyen est aussi nécessaire lorsque l'on emprunte les transports en commun. Saviez-vous que **valider son titre de transport est non seulement obligatoire mais apporte en outre davantage de recettes à la Ville** de la part du Stif (*) pour développer les transports. Concrètement, **respecter la sérénité et la cordialité entre tous les usagers et avec les chauffeurs, ou laisser sa place aux personnes âgées, sont autant de « petits » gestes bienveillants qui permettent de bien vivre sa ville.**
(*) Syndicat des transports d'Ile-de-France.

Vrai ou Faux ?

VRAI **JE DOIS OBLIGATOIREMENT VALIDER MON TITRE DE TRANSPORT, MÊME SI J'AI UN ABONNEMENT (MENSUEL, ANNUEL...).** Dans le bus comme dans le tramway, en gare même s'il n'y a pas de portique, il est obligatoire de valider son pass, d'autant que cela apporte davantage de recettes à la Ville pour développer les transports.

VRAI **JE SUIS OBLIGÉ DE RAMASSER LES CROTTES DE MON CHIEN.**
Sauf s'il a « accompli ses fonctions naturelles dans un emplacement signalé et aménagé à cet effet », pour reprendre l'arrêté municipal du 1er mars 2006. Ces sanichiens sont répartis sur l'ensemble de la ville. Des canipoches sont distribuées gratuitement dans certains bâtiments municipaux et chez les vétérinaires. Ces petits sacs sont étudiés pour recueillir les déjections canines.

FAUX **JE SUIS ÉLU, MÉDECIN, AVOCAT... J'AI LE DROIT DE ME GARER OÙ JE VEUX ET QUAND JE VEUX.**
Que l'on soit journaliste, élu, fleuriste, électricien ou plombier, voire conducteur d'un véhicule diplomatique, chacun doit respecter les emplacements de stationnement et le payer lorsqu'il est payant. Médecins et avocats peuvent bénéficier d'une tolérance mais dans des cas extrêmement précis.

FAUX **LE FEU VIENT DE PASSER AU VERT JE PEUX KLAXONNER.**
En ville, le klaxon est interdit sauf danger immédiat afin de respecter la tranquillité des riverains. Il est donc interdit de l'utiliser dans les embouteillages et qu'il n'y a donc pas de danger.

FAUX **LE COLLECTEUR DE VERRE EST PLEIN, JE PEUX DÉPOSER MES BOUTEILLES PAR TERRE À CÔTÉ.**
D'une part c'est dangereux et, d'autre part, c'est interdit. L'arrêté municipal concernant l'enlèvement des déchets sur le territoire de la commune de Suresnes, est très précis : *« Il est interdit de laisser des déchets en vrac ou en sac posés au sol aux abords du conteneur ».*

VRAI **LES MÉGOTS SONT BIODÉGRADABLES.**
Ils le sont mais mettront de 1 à 5 ans à disparaitre. Les corbeilles de la ville sont pour la plupart dotés d'un cendrier.

→ Neige et élagage
quelles obligations ?

Prendre en compte les autres habitants commence parfois sur le pas de sa porte. En cas de chutes de neige, les propriétaires ou les locataires riverains ainsi que les commerçants, sont aussi tenus de balayer la neige après grattage, et, au besoin, de casser la glace sur toute la longueur et toute la largeur du trottoir bordant la propriété qu'ils occupent. Ils risquent d'ailleurs de se faire verbaliser si le déneigement n'est pas effectué.
Entretenir et élaguer ses arbres et végétaux sécurise les infrastructures comme le voisinage et contribue à la sécurité des piétons. C'est pourquoi tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin ou sur l'espace public. Un habitant n'a pas le droit de couper lui-même les branches du voisin qui dépassent sur sa propriété, mais est en droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

NUMÉROS UTILES

Service des bâtiments et hygiène
61 rue Carnot
01 41 18 18 27

Service Environnement
61 rue Carnot
01 41 18 17 31

De nombreuses informations sont disponibles sur suresnes.fr, où l'on peut également télécharger différents documents.

• Rencontre •

Sylvie Gaigniot, conciliatrice de justice : « Dégonfler les conflits »

Une douche en pleine nuit, un ado un peu bruyant, une fumée de chauffe-eau dirigée vers les fenêtres de son voisin, une haie non taillée qui occulte le soleil ou des fêtes nocturnes bruyantes et répétées… **Quand le dialogue semble impossible et avant que l'affaire ne dégénère et n'atterrisse devant les tribunaux, il est possible de faire appel au conciliateur de justice.** *« J'essaie de recevoir le fauteur de troubles, pour lui expliquer qu'il dérange, lui faire comprendre pourquoi et parfois faire un rappel à la loi »*, explique Sylvie Gaigniot, qui intervient à la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit depuis deux ans. *« La moitié des cas qui me sont soumis concerne des troubles de voisinage. Ils ne sont pas toujours causés par des incivilités »*, poursuit-elle. À noter que quand il s'agit d'habitat collectif, une première démarche d'entente doit avoir été tentée par le bailleur social ou privé avant de faire appel à la conciliatrice.

© Marine Volpi

Dans tous les cas, si la situation le justifie, Sylvie Gaigniot peut aussi orienter la personne à l'origine du trouble vers d'autres interlocuteurs par exemple des structures chargées de l'emploi, le service addictologie de l'hôpital Foch ou encore une médiatrice familiale. En ultime recours elle reçoit les deux parties, ensemble. *« Mon but est de désamorcer le conflit, en les faisant se rencontrer, pour qu'ils échangent et comprennent l'autre. Celui-ci est peut être malade ou travaille selon des horaires décalés. Il est nécessaire de trouver des solutions sociales et humaines adaptées à chaque situation »*, illustre-t-elle. Elle cite le cas d'une personne qui déprimait parce que ses voisins recevaient beaucoup de gens et faisaient du bruit. *« Elle s'est rendu compte qu'il s'agissait d'une jeune femme enceinte et finalement s'est dit heureuse de la future naissance ! »* L'issue est même parfois plus inattendue. Sylvie Gaigniot se rappelle par exemple d'un cas que lui avait rapporté un confrère conciliateur. *« Les deux parties en conflit avaient fini par se marier ! »*

Conciliatrice de justice
Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit
28, rue Merlin de Thionville
01 41 18 37 36 ou 37 34, du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h.

ET VOUS ?
À votre avis, que peut-on faire pour mieux vivre sa ville ?

ZOÉ
7 ans
Quartier République

Il faut écouter les autres et être polie. C'est important pour bien vivre ensemble. Il y a souvent des personnes qui parlent trop fort dehors et dans les transports et ne respectent pas les autres. Je vois aussi des gens qui jettent des papiers par terre et qui polluent.

MARYSE
56 ans
Quartier Carnot-Gambetta

J'ai remarqué que lorsque nous avons un enfant ou un chien les gens vous abordent. Ils peuvent nous demander son âge, s'ils peuvent le caresser… Les fêtes institutionnalisées comme la fête de la musique et la fête des voisins permettent de partager entre générations des moments conviviaux où nous pouvons rencontrer des personnes de différents horizons. Je suis attachée à la notion de coéducation. Nous participons à l'éducation d'un enfant lorsque nous lui expliquons quand il fait une bêtise.

JEANNINE
86 ans
Quartier Cité-jardins

Je pars du principe que nous vivons dans un grand foyer. Il faut savoir tendre la main et aider son prochain. Je l'ai fait dans ma vie plusieurs fois. J'aidais, par exemple, ma voisine qui avait 100 ans. Honnêtement, je ne vois pas beaucoup d'incivilités à Suresnes. Souvent, les automobilistes ne s'arrêtent pas aux passages cloutés mais ce n'est pas grave ; j'attends et je passe. Sinon dans le bus, on me cède toujours une place.

CÉSAR
24 ans
Quartier Carnot-Gambetta

J'ai envie de répondre par une phrase de Martin Luther King : « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir comme des idiots ». Nous devons être acteurs. Toute forme d'incivilité est inacceptable et ne nous permet pas de respecter notre environnement. Elles irritent le plus souvent. Nous pouvons en voir dans le tramway - avec les personnes qui n'attendent pas que les voyageurs descendent des rames - tout comme dans la rue avec les poubelles mal refermées et les mégots…

VICTOR
23 ans
Quartier Plateau ouest

Je pense que l'on pourrait se comporter de manière moins égoïste dans les transports. On peut ne pas forcer le passage pour monter dans le bus ou le tramway ! Les adolescents qui crachent partout et les gens qui laissent des déchets alors qu'il y a des poubelles à chaque coin de rue m'insupportent également.

→ COLLECTES SOLIDAIRES

© Fotolia

Plutôt que de les jeter à la poubelle ou de les déposer sur le trottoir, offrez une seconde vie à vos appareils électriques et électroniques en les donnant à Eco-systèmes.

Depuis le mois de septembre, plus de huit tonnes d'appareils électriques et électroniques ont été collectées auprès de 400 habitants de Suresnes : gros électroménager (frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière, plaque de cuisson…), petit électroménager (téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, micro-onde, bouilloire, fer à repasser…), téléviseurs, matériel informatique, etc.

Si vous ne pouvez pas porter seul les appareils que vous souhaitez donner, rendez-vous sur le stand où les équipes sur place vous aideront à transporter vos dons (gros volumes).

Vos appareils électriques seront triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par une structure de l'économie sociale et solidaire locale ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco-systèmes.

Rendez-vous les samedis 12 mars, 9 avril et 21 mai, de 10h à 14h, place Henri IV, à l'angle des rues du Bac et des Bourets et place Jean Jaurès, à l'intersection des avenues Édouard Vaillant et Jean Jaurès.

Plus d'informations sur www.eco-systemes.fr/proximite

→ NOUVEAUX CONTENEURS TEXTILES

La Ville a remplacé l'ensemble du parc de conteneurs avec un modèle anti-intrusion qui se fond mieux dans le paysage urbain. L'ouverture des trappes est réduite mais permet de déposer des sacs de 50 L ou de déposer les vêtements directement à l'intérieur. Tout dépôt sauvage à côté du conteneur sera envoyé à l'incinérateur. Si vous remarquez des événements inhabituels (conteneurs pleins, dépôts sauvages à côté, tentatives d'intrusion) prévenez le service Environnement au 01 41 18 17 61.

En 2015, 106 tonnes de textiles ont été collectées grâce aux efforts des Suresnois, c'est autant de déchets sauvés de l'incinération.

© Fotolia

→ FABRIQUER SON COMPOST

Chaque année, chacun de nous produit en moyenne plus de 100 kg de déchets compostables (épluchures, restes de repas, déchets végétaux…). Les avantages du compostage et du lombricompostage sont nombreux. On peut citer en particulier la réduction des ordures ménagères à traiter par la collectivité, le recours à l'incinération ou à la mise en décharge. Ce compost permet d'enrichir son jardin, ses pots et jardinières sans frais.

Le service Environnement fournit, à des conditions financières intéressantes et incitatives, des composteurs de jardin de différentes contenances (de 7,50 € à 10,50 €) ainsi que des lombricomposteurs (11,50 €).

À l'occasion de Jardins en Seine, du 8 au 10 avril, le service Environnement proposera des animations et des démonstrations pour promouvoir le lombricompostage, il sera également possible pour les Suresnois d'acheter sur place un lombricomposteur (RIB et justificatif de domicile à fournir).

Le service Parcs et jardins de la Ville **organise une distribution de compost les samedis 9 et 16 avril.** Les personnes intéressées peuvent se rendre, munies d'un contenant, au 2 rue Frédéric Clavel de 9h à 12h.

© Fotolia

Entreprise

Dragon Rouge, le logo des JO

Paris ville olympique en 2024 ? C'est l'espoir que porte le visuel conçu par l'agence globale de design et d'innovation implantée à Suresnes.

© Dragon Rouge

Mardi 9 février, 20h24 : le public découvre le logo de la candidature parisienne aux Jeux olympiques de 2024, projeté sur l'Arc de Triomphe. Le nombre 24 esquisse une tour Eiffel tricolore, soulignée par les cinq couleurs des anneaux olympiques. *« Cette palette de huit couleurs, c'était l'une des exigences du Comité de candidature de Paris 2024 »*, explique Jean-Baptiste Danet, directeur général du groupe Dragon Rouge, créateur du visuel gagnant. *« Il fallait aussi rassembler la nation autour d'un véritable projet de société s'appuyant sur le vivre ensemble. C'est pourquoi nous avons choisi la tour Eiffel qui ne symbolise pas seulement la Capitale, mais toute la France. Ce projet nous tenait particulièrement à cœur parce que nous souhaitions participer à l'élan collectif autour des valeurs de l'olympisme que nous partageons. Et puis, en 2024 ce sera le centenaire des Jeux à Paris qui ne les a pas accueillis depuis 1924. Un symbole fort. »*

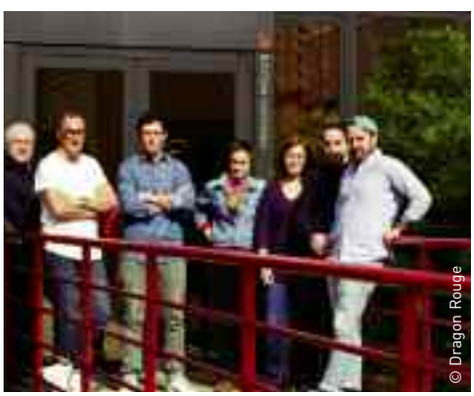
© Dragon Rouge

Des références renommées

Pour l'emporter, Dragon Rouge a mobilisé ses meilleurs talents. Depuis l'appel d'offres fin septembre 2015 jusqu'au verdict du 23 décembre, une équipe dédiée de cinq personnes a travaillé sur le projet à temps complet. Les références de l'agence dans le domaine sportif lui donnaient légitimité à concourir. **On lui doit notamment la nouvelle identité visuelle du PSG, le logo de Roland Garros et la mascotte Footix, compagne de la victoire des Bleus à la Coupe du monde 1998...** Mais les voies du Comité de candidature, co-présidé par Bernard Lapasset, président de World Rugby et le triple champion olympique de canoë, Tony Estanguet, sont impénétrables... Et les décisionnaires, nombreux.
Constitué en GIP*, depuis 2015, le Comité réunit les Comités nationaux olympique et paralympique sportifs français, la Ville de Paris, l'État et la Région Île-de-France. Au-delà des clivages politiques, tous ces acteurs se sont rassemblés autour de la candidature, porteuse d'enjeux majeurs : l'incarnation d'une ambition pour la jeunesse, les perspectives d'aménagement, le développement durable... Les Jeux promettent ainsi la réhabilitation de la Seine-Saint Denis - le département ayant la population la plus jeune et la plus pauvre de France - qui, outre un nouveau centre aquatique, accueillera le Village olympique, ultérieurement reconverti en logements.

En attendant 2017

Apparemment, Dragon Rouge a répondu à ces attentes. *« L'identité visuelle de Paris 2024 se distingue par sa pertinence, sa modernité, son audace et son élégance »*, a commenté Bernard Lapasset. Le compliment ne se refuse pas, mais Jean-Baptiste Danet se garde de tout triomphalisme. Il se félicite que le logo plaise - *« il a déjà généré 80 millions de tweets »* - mais Budapest, Rome et surtout Los Angeles restent des concurrents redoutables. Paris et sa tour Eiffel convaincront-ils le CIO de lui accorder les JO 2024 ? Réponse l'an prochain à Lima (Pérou).

F. L.-C.

*Groupement d'intérêt public

© Dragon Rouge

JEAN-BAPTISTE DANET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE DRAGON ROUGE

« Dragon Rouge a établi son siège à Suresnes dès sa création en 1984 par Patrick Veyssière et Pierre Cazaux. C'est ici que réside « l'âme » de ce groupe « global » d'origine française, aujourd'hui leader de sa catégorie en France.
Nous sommes présents à New York, Sao Paulo, Shanghai, Singapour, Londres, Varsovie et Hambourg. Mais nos bureaux de Paris et tous nos services centraux sont basés à Suresnes. 150 collaborateurs, la moitié de notre effectif mondial y travaillent. Aujourd'hui, tout le monde sait que « Dragon Rouge Paris » est domicilié à Suresnes.
Moi-même, j'ai commencé ma carrière en 1982 chez Philips, rue Carnot. J'y ai passé 14 ans. J'ai rejoint Dragon Rouge en 2011 pour en prendre la direction générale. Et il m'arrive encore de croiser des gens que j'ai connus à cette époque. Ne dit-on pas : Nul ne sort de Suresnes qui souvent n'y revienne ? »

C'est le printemps, **tous au compost !**

Mis en place par l'agglo, le dispositif d'aide et d'accompagnement aux compostages se poursuit avec Paris Ouest La Défense (Pold).

Ainsi, les habitants de nouveaux ensembles collectifs devraient s'initier prochainement au bienfait du compostage des déchets putrescibles.
Les vertus du compost ne sont plus à démontrer : réduction des déchets organiques, production d'engrais pour les plantes…

Vous habitez Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes vous pouvez vous procurer un lombricomposteur ou un composteur de jardin auprès de votre ville.
Nanterre, service déchets urbains : 39 92 ; Rueil-Malmaison, service espaces verts : 01 47 10 08 20 ; Suresnes, service environnement : 01 41 18 17 61

Cette opération est réalisée en partenariat avec l'Ademe, la région Île-de-France et le Syctom.

Petit rappel des CONSIGNES DE TRI

Le saviez-vous ?

Après collecte, **le contenu des bacs jaunes** est trié manuellement. Il est donc important de **jeter les emballages en vrac dans votre bac, et non dans des sacs** qui ne seront pas ouverts mais envoyés à l'usine d'incinération.

Les plastiques : pour l'instant, seuls les bouteilles et flacons se recyclent, donc inutile de mettre d'autres plastiques dans le bac ! Des recherches sont en cours pour pouvoir un jour en recycler plus.

Et enfin n'oubliez pas, si vous avez un doute, il est plus écologique et économique de jeter dans le bac gris d'ordures ménagères.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE DU 21 MARS

Rapport d'orientation budgétaire (Rob)

2016 une année de transition budgétaire difficile pour Paris Ouest La Défense.

Présenté à Suresnes, au conseil de territoire du 21 mars par Éric Berdoati, vice-président en charge des finances et du pacte financier, le rapport sur les orientations budgétaires de Paris Ouest La Défense (Pold) constitue une nouveauté issue de la loi NOTRe* (Nouvelle organisation territoriale de la République), promulguée le 7 août 2015, faisant ainsi évoluer le contenu du débat des orientations budgétaires.

Pour le territoire Pold, **2016 est une année de mise en place**, donc de transition.

C'est un défi pour les communes qui le composent pour de nombreuses raisons :

- **l'imprécision des textes** régissant l'établissement public territorial ;
- **l'absence d'anticipation** des impacts liés à la fusion de trois EPCI et de trois communes isolées ;
- les transferts de compétences significatives dès le 1er janvier 2016 ;
- la nécessité de définir, dans **un temps très court**, les modalités de gouvernance ;
- **une forte contrainte financière** immédiate, liée à la **hausse importante du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales** (FPIC) sur les communes de Pold.

C'est donc dans un contexte contraint et incertain que sera bâti le premier budget de Pold. Le montant total du FPIC et sa répartition sur le territoire ne sont pas encore connus.

Cependant, son montant est évalué à 56 millions d'euros, soit plus de 22 millions supplémentaires par rapport à 2015.

En outre, il faut rappeler que la construction du premier budget de l'établissement public territorial (EPT) intervient dans un contexte marqué par une perte des ressources des communes due, en particulier, à la baisse des dotations de l'État depuis 2013.
Les élus du territoire ont solidairement engagé les démarches auprès des représentants du parlement et ont directement interpellé les autorités institutionnelles sur ces questions afin que des mesures soient prises. Toutes les initiatives, y compris contentieuses, seront engagées afin de préserver les intérêts du territoire et des communes qui le constituent.

En matière de recettes de fonctionnement, l'EPT ne dispose d'aucune marge de manœuvre fiscale, alors qu'il est doté de compétences significatives et soumis au prélèvement FPIC depuis le 1er janvier 2016.

Le besoin de financement de l'EPT doit être couvert par les contributions des communes au fonds de compensation des charges territoriales (FCCT). Le montant de la contribution de chaque commune nécessite l'accord de celle-ci. Ce consensus est indispensable à l'établissement d'un pacte financier élaboré dans le courant de l'année 2016.

A propos…

L'EPT Paris Ouest La Défense

Le territoire a en charge les compétences suivantes :

- action sociale territoriale
- assainissement et eau
- équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial
- gestion des déchets et assimilés
- plan climat air énergie territorial
- plan local d'urbanisme intercommunal
- politique de la ville

Trois compétences seront partagées avec la métropole :

- aménagement de l'espace urbain
- développement économique
- habitat

Présentation du rapport sur la situation en matière de DÉVELOPPEMENT DURABLE

par Virginie Michel-Paulsen, vice-présidente en charge du développement durable

Toutes les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de rédiger un rapport.

Même si ce rapport ne peut encore être exhaustif, en particulier parce qu'il n'intègre pas l'ensemble des compétences du nouvel EPT, d'une part et qu'il n'intègre que les actions des anciens EPCI au titre de leurs compétences, d'autre part, il est une réelle opportunité pour l'EPT nouvellement créé. En effet, sa rédaction est l'occasion de dresser un état des lieux des actions déjà menées en 2015, année de référence pour la définition de la future stratégie développement durable de l'EPT.

En matière de développement durable, les collectivités, en dehors de leur propre impact, ont également un pouvoir d'incitation au travers de leurs politiques, projets, compétences.

Chacune des compétences territoriales a été étudiée au travers des 5 finalités du développement durable. Ce rapport, présenté en amont du débat budgétaire, est également l'occasion de renforcer le débat démocratique autour de l'action publique et de mettre en perspective les orientations stratégiques retenues pour les années à venir.

*http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-portant-nouvelle-organisation-territoriale-republique.html

Crédit : EPT Paris Ouest la Défense / Conception Dionyx Production / Avril 2016

Hôpital Foch

Greffer la vie

© Hôpital Foch

Une journée d'information sur le don et la greffe est organisée le 5 avril à l'hôpital Foch. Acteur majeur de la greffe en France, l'établissement suresnois accueillera 150 professionnels de la médecine qui rappelleront notamment l'impérieux besoin de trouver de nouveaux donneurs.

L'hôpital Foch est à la pointe en matière de greffes pulmonaires et rénales en France. En 2013, 63 poumons y ont été transplantés, sur un total de 1 241 en France. **Le mardi 5 avril, l'établissement Suresnois accueille la 11e journée d'information sur le don et la greffe du réseau Ouest francilien qui regroupe 6 hôpitaux préleveurs de Paris et sa banlieue.** Si l'événement ne s'adresse qu'au personnel médical et paramédical d'Île-de-France, sa tenue à Foch, après l'hôpital Cochin l'an passé, confirme le rang que tient l'établissement de la rue Worth. France Bonnin, Anne Decreus et Virginie Gaudin, de la coordination hospitalière des dons d'organes et de tissus de Foch travaillent à l'organisation de la journée depuis le mois de septembre, soutenues par le réseau, le service communication de l'hôpital et l'institut Foch santé formation. Toute l'année, elles travaillent en soutien des équipes qui prennent en charge les donneurs, coordonnent les démarches de dons et accompagnent les proches des donneurs décédés.
Le 5 avril, différents spécialistes, à commencer par des représentants de l'Agence de la biomédecine, feront le point sur l'actualité du domaine et les perspectives d'avenir, ou encore présenteront des regards croisés sur le sujet. À titre d'exemple, le professeur Jean-Marc Ayoubi, chef du service Maternité de Foch présentera le devenir des transplantations utérines, le docteur Michel Delahousse, chef du service Néphrologie, interviendra sur le don de rein du vivant, et une table ronde abordera la question du refus du don.
Il est nécessaire de régulièrement promouvoir le don, puisque les chiffres sont parlants : **80 % des greffés du rein sont en bonne santé 5 ans après l'intervention.** En France, tout se passe dans un total anonymat. On compte actuellement environ 20 000 personnes en attente de greffe.

• 4 QUESTIONS SUR LE DON •

→ A-T-ON LE CHOIX DE DONNER OU NON ?
Contrairement aux idées reçues, en France, le consentement présumé s'applique. En cas de mort encéphalique les équipes médicales consultent le registre national des refus (base de données où sont répertoriées les personnes ayant formellement déclaré ne pas vouloir donner organes et tissus). Même si la personne ne s'était pas inscrite, elles doivent aussi rencontrer les proches pour recueillir le témoignage de la non opposition exprimée du vivant. Les cartes de donneur n'ont pas de valeur légale, même si elles peuvent souvent aider dans la recherche de la position du défunt. Il est donc indispensable, si l'on désire donner, d'en faire part à ses proches.

→ Y A-T-IL DES CONTRE-INDICATIONS AU DON ?
Autre idée reçue : le don d'organes et de tissus concerne bien tout le monde. On recense peu de contre-indications, même si l'on souffre de diabète ou d'une maladie chronique. « *On peut très bien ne pas pouvoir donner son sang mais pouvoir donner ses organes. Il ne faut pas s'autocensurer,* expliquent les coordinatrices. *L'âge n'est plus une limite au prélèvement. On peut être donneur à 90 ans et plus. D'autant que le nombre de patients sur la liste nationale d'attente d'un organe augmente d'année en année* ».

→ QUAND LE PRÉLÈVEMENT INTERVIENT-IL ?
Les prélèvements sont réalisés après une mort encéphalique, c'est-à-dire quand le cerveau a cessé de fonctionner. En 2014, la moitié de ce type de décès (3 547) ont donné lieu à des dons qui ont permis 5 000 greffes. « *Lorsque le cerveau est totalement détruit, la situation est irréversible, elle signifie la mort du patient qui devient un donneur présumé* », complète France Bonnin.
On peut prélever jusqu'à 6 organes chez la même personne. « *Récemment 3 donneurs nous ont permis de greffer 14 patients* », illustre Anne Decreus.

→ COMMENT LES GREFFONS SONT-ILS ATTRIBUÉS ?
Le pôle national de régulation des greffons basé à Saint-Denis regarde déjà au niveau national s'il existe des urgences extrêmes ou des cas en pédiatrie qui seraient privilégiés. Sinon, il recherche dans la région où se situe le donneur puisque les greffes doivent se faire très vite. « *Si l'on n'a pas trouvé de receveur compatible, on élargit à nouveau, petit à petit, quitte à pousser à l'étranger. C'est le speed logistique, il ne s'écoulera pas plus de 48 h entre le décès et la greffe. Par ailleurs, une fois prélevé, un cœur doit être greffé dans les 4 heures* », détaille France Bonnin. Une fois les prélèvements effectués, un grand soin est apporté à la restauration tégumentaire avant de rendre le corps aux proches. « *Seul un pansement témoigne de l'intervention qui vient d'être réalisée* », rassure Anne Decreus.
www.dondorganes.fr

FOULÉE SURESNOISE
L'hôpital Foch participe à la course pédestre depuis plus de dix ans. Des équipes de l'établissement troquent les blouses contre des baskets quand des transplantés disputent la course qui leur est réservée ! On retrouve bien sûr chaque année des stands faisant la promotion du don.
Voir p.41

© Tiphaine Lanvin

Vide-greniers

Faites le tri utile !

Marre de tasser vos affaires inutilisées dans votre débarras ou votre garage ? Amateurs de bonnes affaires et de recyclage ? **Le vide-greniers annuel de Suresnes est fait pour vous ! Dimanche 12 juin de 9h à 19h,** les Suresnois se donneront rendez-vous dans le centre-ville (place du Général Leclerc et dans les rues alentour).
Un espace enfant, réservé aux Suresnois âgés de 6 à 14 ans, sera installé sur une partie de l'Esplanade des Courtieux. Cet espace est gratuit et accessible sans inscription préalable. La présence de l'enfant accompagné d'un adulte sur le stand est obligatoire.
Renseignements au 01 42 04 96 79
Tarifs : 22 € la table avec emplacement (réservée uniquement aux Suresnois).
20 € les deux mètre linéaires (maximum 2 mètres par famille domiciliée à la même adresse).

NOUVEAU
Inscrivez-vous en ligne !

Cette année, les inscriptions pour la location des emplacements se font en ligne, **DU LUNDI 9 AU VENDREDI 20 MAI,** à l'adresse suivante : http://www.suresnes.fr/Temps-libre/Les-rendez-vous-annuels/Vide-Greniers.

ATTENTION :
→ Contrairement aux années précédentes, **c'est le logiciel et non plus les personnes qui gère les choix d'emplacements, selon l'ordre d'inscription.**
→ **Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile** sont à scanner et à joindre obligatoirement lors de l'inscription en ligne. Le site vérifie ensuite la conformité des documents avant de valider l'inscription.
→ **Le justificatif de paiement doit être imprimé** et présenté aux agents de la Police municipale afin d'accéder à l'enceinte du vide-greniers et lors des contrôles.

Métropole du Grand Paris

Christian Dupuy élu délégué au Logement

Christian Dupuy, Maire de Suresnes, vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, a été élu au bureau de la Métropole du Grand Paris en tant que délégué au logement.
Il a réuni l'ensemble des suffrages, moins trois voix contre et sept abstentions, des 209 membres du Conseil.
Ce très large consensus constitue une reconnaissance de sa maitrise des questions relatives au logement et de son engagement en faveur de la mixité sociale.
« *Le logement est un des principaux défis du territoire métropolitain et une attente majeure de nos concitoyens,* rappelle Christian Dupuy. *Mon rôle, tel que je le conçois, est de coordonner les politiques de logement des communes et de la métropole, et d'agir en concertation avec la région et les départements, mais pas d'exercer une quelconque tutelle.* »
Président de l'Office public départemental Hauts-de-Seine Habitat, Christian Dupuy est vice-président de la Fédération nationale des offices de l'habitat et a longtemps représenté l'Association des Maires de France au Conseil National de l'Habitat.
À Suresnes, il a mené depuis son élection en 1983 une politique de l'habitat marquée par la recherche de l'équilibre et d'une mixité d'usage et de fonction entre le commerce, les bureaux et le logement.
Aujourd'hui, en dépit de la forte attractivité de la commune située en première couronne parisienne qui en fait une des villes les plus cotées des Hauts-de-Seine, Suresnes se distingue ainsi par un taux de 37,19 % de logements sociaux, soit près de deux fois ce qu'exige l'article de la loi SRU.
Enfin, cette élection traduit aussi un esprit d'ouverture et un goût du dialogue qui ont fait reconnaitre et apprécier ses compétences, au-delà des clivages partisans, à l'échelle du territoire départemental et métropolitain.

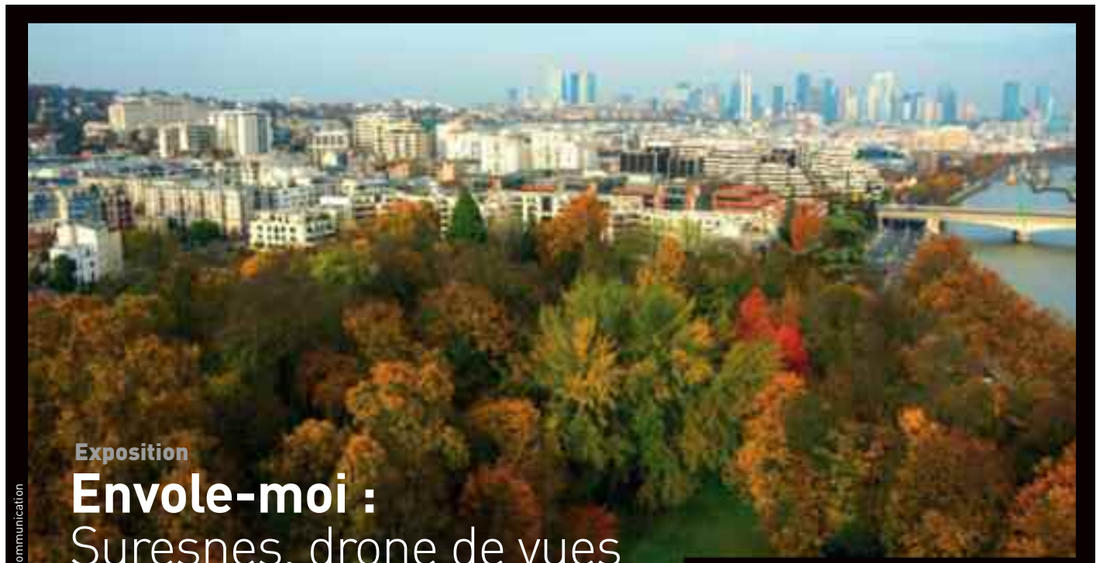

© Direction de la Communication

Exposition

Envole-moi : Suresnes, drone de vues

Du 26 mars au 14 octobre*, Suresnes s'affiche, en grand format et en extérieur, tour à tour dans les six quartiers de la ville.

LE PARC DU CHÂTEAU : POUMON VERT DE LA VILLE
Le terrain fut acquis par la municipalité en 1986, puis le parc fut ouvert au public en 1988. Devenu depuis le poumon vert de la ville, il offre à ses habitants un lieu familial de promenade, de détente et de jeux.
Prise de vue réalisée par drone.

L'exposition Drone de vues tire son origine d'une série de photos réalisées avec un drone : on y retrouve les lieux emblématiques de Suresnes (le MUS, le Cimetière américain, la vigne, la Terrasse du Fécheray…). Elles ont été imprimées sur des panneaux afin de les exposer en extérieur. Les Suresnois peuvent ainsi redécouvrir leur ville sous un angle original.
À cette occasion, les CCQ proposeront des animations autour de l'exposition.
Retrouvez dans un premier temps l'exposition Drone de vue dans le quartier Carnot-Gambetta, place du Ratrait du 26 mars au 2 mai. Un verre de l'amitié ouvert à tous les habitants est organisé à cette occasion, samedi 16 avril à 15h (jusqu'à 18h), place du Ratrait en présence de Yohann Corvis, président du CCQ et adjoint délégué à la Politique de la jeunesse.
Vous pourrez également retrouver ces photos, au format carte postale, à la boutique du MUS, 1 place de la gare de Suresnes-Longchamp.
Retrouvez toutes les infos et les détails des animations des CCQ sur suresnes.fr et sur Facebook
**Dates et lieux suceptibles de changement en raison d'intempéries ou de travaux*

Prévention routière

La Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit, en partenariat avec les Maisons de quartier de Suresnes animation, organise des ateliers de prévention routière à destination des jeunes publics. Ces sessions sont gratuites et ouvertes à tous les enfants inscrits aux Maisons de quartier.

• **Pour les jeunes de 11 à 15 ans qui souhaitent passer leur BSR** (Brevet de sécurité routière), ateliers à la Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit
- le mercredi 6 avril à 14h : le stationnement
- le mercredi 13 avril à 14h : la vitesse
- le mercredi 20 avril à 14h : test bilan

• **Pour les enfants de 6 à 11 ans,** atelier à la Maison de quartier Gambetta
- le mercredi 27 avril à 14h : les panneaux de signalisation

Renseignements : 01 41 18 15 43
Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit,
28 rue Merlin de Thionville

ATELIERS EMPLOI

- Travailler la cohérence de son image professionnelle, jeudi 7 avril et jeudi 9 juin
- Comment gérer son stress en période de recherche d'emploi, jeudi 7 et 21 avril
- Bureautique, du 11 au 15 avril
- Accueil communication, du 11 au 15 avril (test le 4 avril)
- Création d'entreprise, 28 avril Prospection et développement commercial
- Préparation aux entretiens, 12 mai
- Savoir utiliser son réseau, 26 mai

Inscription obligatoire au Service Emploi, 7 rue du Mont Valérien ou par téléphone au 01 41 18 16 54.

Maison de quartier des Sorbiers

Habitants de la Cité-jardins : des projets pour tous

v **Pour chaque projet,** les habitants peuvent proposer d'aider, comme « fourmi » ou « poisson pilote ».

© Tiphaine Lanvin

Après avoir reçu l'agrément Centre social par la CAF, la Maison de quartier des Sorbiers à la Cité-jardins entre dans une nouvelle ère.
En février dernier, à la seconde réunion de la « nouvelle » Maison des Sorbiers, passée de centre d'animation à Centre social en septembre 2015, le hall était noir de monde. Adrien Voileau, responsable des lieux, ne cachait pas sa satisfaction devant une telle mobilisation des habitants de la Cité-jardins, tout en espérant les convaincre de s'impliquer pour faire vivre cette Maison. Car l'action participative et citoyenne, fondée sur le bénévolat, est au cœur du nouveau projet. *« C'était une demande de la Caf pour recevoir l'agrément et depuis deux ans, nous étions déjà dans cette réflexion. »*
La structure reste celle que les habitants du quartier connaissent : un centre de loisirs, une ludothèque, une bibliothèque, un pôle Enfants, un KFé Média pour les ados, des activités associatives de sport, divertissement, alphabétisation, culture et soutien scolaire. Mais de nouveaux projets vont voir le jour guidés, comme aime le rappeler Adrien, par *« une démarche nouvelle : celle de la participation des citoyens autour des valeurs de solidarité, d'échange et de lien social. Nous sommes à l'écoute des citoyens et de leurs demandes. Ils seront les acteurs de tout ce qui verra le jour. Ce pourquoi la présence et l'implication de bénévoles est la condition sine qua non pour que les Sorbiers fonctionne ».*
Aux réunions, les habitants du quartier proposent des projets, votent pour ou contre, et pour une idée retenue, étudient entre eux les moyens qu'ils peuvent mettre en place pour sa réalisation. À ce jour, trois projets ont été retenus : un jardin potager, des soirées à thème (karaoké, projection débat, loto…), et un groupe de travail sur la communication avec entre autres le Sorbier Mag. Une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) pourrait aussi voir le jour. Enfin, la Maison des Sorbiers va faire peau neuve avec des travaux qui seront achevés cet été. De quoi démarrer une nouvelle ère du bon pied ! **P.G.**

© Tiphaine Lanvin

… PAROLE DE BÉNÉVOLE …

« Je suis Suresnois et installé à la Cité-jardins depuis 11 ans. J'ai souhaité m'impliquer auprès des Suresnois issus des milieux modestes et isolés pour leur faire partager des moments leur permettant d'échapper à leur quotidien. J'ai rejoint l'association Femmes Relais en 2010 quand j'ai pris ma retraite et depuis, deux fois par semaine, j'apprends à lire et à écrire et j'organise des sorties divertissantes et culturelles. C'est ainsi que des adhérentes sont allées au Louvre ou ont visité les châteaux de la Loire. L'idée maîtresse est de favoriser entre elles l'échange et le lien social. Maintenant que la Maison des Sorbiers veut développer les projets proposés par les habitants, j'ai proposé la création d'une Amap qui aura ensuite besoin de bénévoles pour son fonctionnement quotidien. »
Bernard Cruyenyck, architecte retraité

Nouvelle permanence au CMM

Une antenne des Psys du cœur à Suresnes

© Fotolia

Le Centre médical municipal accueille désormais les permanences de l'association les psys du cœur. Une équipe d'accueillants et de thérapeutes confirmés propose ainsi de recevoir des adultes, des adolescents, des couples et des enfants accompagnés par leurs parents pour des **séances de soutien thérapeutique au cours d'une permanence hebdomadaire au Centre médical municipal le samedi matin de 8h30 à 12h.** Les personnes sont reçues sans condition, sans rendez-vous, de façon anonyme et confidentielle, pour une ou plusieurs séances. Les personnes peuvent, si elles le souhaitent, participer financièrement aux frais de l'association, dont les thérapeutes interviennent bénévolement.

Dans le cadre de sa politique de santé publique et de prévention, la Ville souhaite faciliter l'accès aux soins et aux droits de la population. La prise en compte croissante des questions liées à la santé mentale a conduit la Ville à mettre en place en 2012 un Conseil local en santé mentale (CLSM), et à intégrer cette thématique dans ses politiques locales. De plus, les concertations menées dans ce cadre par l'ensemble des acteurs ont mis en relief la nécessité de renforcer la facilité d'accès à un soutien psychologique pour la population.

Renseignements au 01 41 18 16 83

Petite enfance

Les rendez vous de la Clef d'or

Votre enfant est à l'école maternelle ? Venez découvrir les ateliers enfants-parents à la Clef d'or !

Tous les mercredis après-midi et le mardi après l'école, nous vous proposons des ateliers sur l'éveil corporel et musical.

Autour d'un parcours moteur, à partir d'une petite histoire imaginaire ou d'un thème, au gré de chants accompagnés à la guitare, les enfants et leurs parents sont invités à éveiller leur créativité.

Ateliers sans engagement et gratuits
Renseignements au 01 41 38 94 70
Clef d'or : 1 avenue d'Estournelles de Constant

© Fotolia

LA MAISON DES AIDANTS et LES ALIZÉS

CHAQUE MOIS, LA MAISON DES AIDANTS ET LES ALIZÉS PROPOSENT DE NOMBREUX ATELIERS DE BIEN-ÊTRE ET DE DÉTENTE.

• **La Maison des aidants,** espace d'accueil pour les aidants familiaux propose chaque mois de nombreux ateliers : écriture, massage, qi gong, réflexologie plantaire, shiatsu, socio-esthétique, sophrologie (en groupe ou individuel), soutien psychologique, yoga, groupe de parole.

Programme complet sur suresnes.fr rubrique Santé, prévention.
Ateliers gratuits sur inscription au CMM, 12 rue Carnot ou au 01 41 18 16 83.

• **Les Alizés, accueil écoute cancer**

Les Alizés, espace d'accueil et d'écoute pour les personnes touchées par le cancer et leurs proches, propose chaque mois des ateliers : activités manuelles, coiffure, danse orientale, gym douce, initiation informatique, jeux, lecture, massage bien-être, ostéo bien-être, psycho-oncologie, qi gong, réflexologie plantaire, relaxation en mouvement dansé, socio-esthétique, sophrologie en groupe, groupes de parole.

Programme complet sur suresnes.fr rubrique Santé, prévention. Ateliers gratuits sur inscription au 01 41 18 18 03.

Service civique

Ils se forment en s'engageant

Avec le service civique, le CCAS de la ville de Suresnes ajoute une corde à son arc. Depuis le 4 janvier, Doriane et Rémi, 19 ans tous les deux, ont respectivement rejoint le service Seniors et le service Handicap pour 9 mois.

C'est l'un des nombreux rituels que Doriane a mis en place. Chaque mercredi à 14h, elle rend visite à Monique à son domicile. Un rendez-vous très apprécié par l'octogénaire, pour qui l'entente avec Doriane, jeune femme enjouée et dynamique, a été immédiate. Comme Monique, ce sont cinq seniors suresnois qui reçoivent les visites hebdomadaires de Doriane : *« Ma présence les distrait, égaye leur quotidien. Nous discutons, parfois nous jouons aux cartes ». « Par sa grande disponibilité et sa souplesse, Doriane est complémentaire des agents du service et des bénévoles,* explique sa tutrice, Isabelle Sanchez-Moreno, responsable de l'unité Lien social et lutte contre l'isolement des seniors. *De plus, elle aura la possibilité de construire son projet en rencontrant des professionnels d'horizons variés. C'est notre engagement à son égard. »* Doriane peut aussi accompagner des personnes pour des démarches administratives, une visite médicale, une promenade ou dans un foyer de la Ville. Après un baccalauréat Vente qui ne lui a guère apporté de satisfaction, et après de longs échanges avec sa conseillère à la Mission locale pour l'emploi, Doriane a choisi de se réorienter vers les métiers du social et de la santé, *« plus en accord avec mon état d'esprit »,* explique la jeune femme. *« Je voulais avoir une première expérience avant de me lancer dans une formation. »*

© Tiphaine Lanvin

Rémi, lui, effectue son service civique auprès du service Handicap. *« Il va apporter un plus à nos actions de sensibilisation »,* apprécie la responsable, Sandrine Rougié. *« Je vais parler du handicap dans les centres de loisirs de la Ville,* explique le jeune homme. *Avec des outils ludiques et pédagogiques, je vais essayer de faire passer un message auprès des plus jeunes : l'acceptation de la différence ».*

Créé en 2010, le service civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de l'intérêt général dans les collectivités et les associations. Pour accueillir ces deux volontaires, le CCAS a élaboré un projet d'accueil qui lui a valu de recevoir un agrément. En effet, le jeune en service civique doit avoir une ou plusieurs missions, sans se substituer aux agents publics ni aux bénévoles.

l'esprit de services

Prévention

Le point sur **la vaccination**

Du 25 au 30 avril, c'est la Semaine européenne de la vaccination, une initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Europe depuis 2005. Elle se déroule à présent simultanément dans plus de 200 pays dans le monde. C'est l'occasion pour chacun de faire le point sur ses vaccinations : Quelles sont les maladies contre lesquelles je suis vacciné ? Suis-je à jour de mes vaccins ? Quels sont les vaccins qui nécessitent un rappel ? Ne concernent-ils que les enfants ? Quels sont les délais entre chaque vaccin ? etc.

Mercredi 13 avril, les infirmières du CMM proposent un Café prévention, de 9h30 à 11h30 dans le hall du Centre médical. Vous pourrez faire vérifier vos carnets de vaccination, vous renseigner sur les différents vaccins, poser vos questions pour mieux comprendre l'importance de la vaccination.

© Fotolia

Emploi

Forum des jobs d'été

Ne manquez pas le Forum des jobs d'été le mercredi 13 avril de 14h30 à 19h organisé par Suresnes information jeunesse et ses partenaires (services Jeunesse et Jumelage, Suresnes animation, Pôle-emploi Rueil, la Mission Locale de Rueil/Suresnes, France Bénévolat et l'association Contrôle-Z). Vous y aurez l'opportunité de consulter des offres locales, nationales et internationales et également de prendre contact directement avec des employeurs. Un **espace documentation** sera mis à la disposition des visiteurs sur des secteurs d'activité (métiers de l'animation, relais baby-sitting, aide aux devoirs) mais aussi de l'information généraliste (Chèques emploi service universel (CESU), droit du travail, mission locale de Suresnes, mobilité européenne, initiatives solidaires (Service Volontaire Européen, Programme Européen Jeunesse en Action, dispositifs d'aide aux projets...)). Enfin, pour vous aider dans vos recherches, plusieurs **outils pratiques** seront proposés : ateliers (rédaction de CV, lettre de motivation, entretien d'embauche), guides (Job, Baby-sitting, Les diplômes de l'animation), explications (bien comprendre une fiche de paie, décrypter une annonce, évaluer ses connaissances en droit du travail).

© Fotolia

Tout au long du forum, des professionnels disponibles et à votre écoute vous guideront dans vos recherches et répondront à toutes vos questions.

Salle des fêtes, 2 rue Carnot
Plus d'informations sur :
http://www.sij.asso.fr/Actions/Job/job_ete.htm

Exposition

Nos jeunes ont du talent !

En avril, venez découvrir l'exposition d'une passionnée de dessin, Delphine, jeune adhérente : *« J'ai toujours dessiné, avec plus ou moins de succès. Agée aujourd'hui de 19 ans, j'en ai accumulé un certain volume. Grâce à l'espace jeuneS qui propose un espace d'exposition, je peux leur faire quitter mes tiroirs et partager mon univers avec un public varié. Venez nombreux découvrir mon passe-temps ! »*

Si, comme Delphine, vous avez une passion à faire partager, n'hésitez pas à rencontrer l'équipe d'animation pour exposer votre projet.

Espace jeuneS,
6 allée des Maraîchers.

LES RENDEZ-VOUS DE L'ESPACE JEUNES

Vous avez entre 15 et 25 ans, vous aimez le sport, la culture, la cuisine... partager des moments de convivialité : L'espace JeuneS est là pour vous ! Toute l'équipe vous accueille en semaine et pendant les vacances scolaires.

DÉBATS ET RÉFLEXIONS

Participez à une réunion pour exposer vos envies d'activités et idées de projets : mercredi 6 avril
Point écoute jeunes autour d'un goûter sur le thème « Relation filles/garçons » : mercredi 20 avril

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Ateliers pâtisserie, encadrés par vos animateurs : vendredis 8 et 22 avril
Cinés débats : vendredi 15 et jeudi 28 avril
Sortie bowling : mardi 19 avril
Tournoi sportif : mardi 26 avril
Tournoi de ping-pong et Fifa : mercredi 27 avril
Chaque lundi, l'équipe d'animation vous fait découvrir un nouveau jeu de société.
Du 16 au 18 avril, les jeunes sélectionnés seront en week end à Madrid. Très bon séjour à vous !

L'espace jeuneS, 6 allée des Maraîchers
Tél. : 01 41 18 15 25

l'espace jeuneS

PRÉVENTION L'ALCOOL ET SES DANGERS

Lundi 4 avril, le PIJ Payret organise une journée thématique pour informer les jeunes et leur permettre d'échanger avec des professionnels et de se livrer à des jeux instructifs sur le thème de la consommation d'alcool. À cette occasion, SIJ, l'équipe de liaison et de soins en addictologie de l'hôpital Foch et la Ligue contre le cancer se mobilisent. **Le PIJ Payret vous accueillera tout au long du mois d'avril pour vous faire bénéficier de ces ressources d'information. Pour en savoir plus : www.sij.asso.fr/Actions/alcool.htm**

INITIATION SAVATE BOXE FRANÇAISE

Le 29 avril de 10h à 16h, l'espace jeuneS vous propose de découvrir la savate boxe française au cours d'une journée d'initiation. Pour y participer, inscrivez-vous auprès de l'équipe d'animation avant le vendredi 22 avril 2016. **Formulaire d'inscription, certificat médical et participation demandée de 7,50€ - pique-nique inclus**

Maisons de quartier

Actualités du mois

© Fotolia

→ MAISON DE QUARTIER GAMBETTA

Venez assister au festival des vélos fleuris, samedi 21 mai.
Les vélos défileront avec des fleurs (papiers crépons ou naturelles) ou d'autres éléments sur le thème de la nature.
Toutes les personnes volontaires pour la réalisation des éléments de décoration et pour participer au défilé avec leur vélo décoré sont les bienvenues !
Inscription par téléphone ou par mail : gambetta.sa@ifac.asso.fr

→ MAISON DE QUARTIER DES SORBIERS

Soirée-jeux à la ludothèque, le samedi 9 avril 2016 de 18h à minuit.
La maison de quartier est par ailleurs à la recherche de bénévoles pour ses projets ***(voir p.25).***
Renseignements et inscriptions par téléphone.

→ CYBERESP@CE

Le Cyberesp@ce propose des initiations et des formations individualisées pour tous les niveaux à Internet (messagerie et recherche sur le web), la bureautique et Windows. Vous serez également guidés dans l'utilisation quotidienne de vos pc, tablettes et smartphones.
Renseignements et inscription sur place.

RESPECT DES ANIMAUX

Le Conseil communal de la jeunesse organise cette année une action de sensibilisation au respect des animaux. Mercredi 13 avril, dans l'après-midi, un intervenant de la SPA viendra à la rencontre des jeunes du CCJ pour les sensibiliser à la cause animale. À la suite de cette intervention, les élus du CCJ auront peut-être la possibilité d'aller visiter un refuge de la SPA.

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Maison de quartier des Sorbiers**
  5 allée des Platanes
  Tél. : 01 45 06 64 51
- **Maison de quartier Gambetta**
  27 rue Gambetta
  Tél. : 01 42 04 20 96
- **Cyberesp@ce**
  1 place Stalingrad
  Tél. : 01 47 72 26 63

Séjours

Les vacances se réservent dès maintenant

• DE 4 À 15 ANS, LES SÉJOURS DE LA CAISSE DES ÉCOLES
Bucoliques, sportifs ou iodés, la Caisse des écoles de la Ville propose 8 séjours pour les jeunes suresnois.
- Argueil (Seine-Maritime) pour les 4-6 ans du 8 au 12 juillet (5 jours).
- Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée) pour les 6/13 ans du 6 au 15 juillet (10 jours).
- Auray (Morbihan) pour les 6-13 ans du 6 au 23 juillet ou du 1er au 18 août (18 jours).
- Saint-Michel-de-Chaillol (Hautes-Alpes) pour les 6-13 ans du 9 au 26 juillet (18 jours).
- Villard-sur-Boëge (Haute-Savoie) pour les 6-13 ans du 6 au 23 juillet (18 jours).
- Côte basque - Pays basque espagnol - Littoral girondin. Pour les 12-15 ans, camp itinérant en camping du 8 au 21 juillet (14 jours). **Important et obligatoire** pour ce séjour : demander la carte européenne auprès de votre centre de sécurité sociale (ou sur www.cpam92.fr).
- Hauteluce (Savoie) pour les 12-15 ans du 1er au 14 août (14 jours).
Les inscriptions aux séjours commencent le 12 avril et seront closes le 3 juin.
Retrouvez les descriptifs des séjours dans la brochure disponible en mairie à partir du 12 avril et sur suresnes.fr (Suresnes au quotidien → Vie périscolaire → séjours été).
Informations au 01 41 18 15 56
ou par courriel fdumas@ville-suresnes.fr

• DE 14 À 16 ANS, DÉCOUVERTE DES VILLES JUMELLES
Vous avez entre 14 et 16 ans, en 2016, Suresnes vous offre la possibilité de partir à la découverte de ses villes jumelles : Hann. Münden en Allemagne (**reste 5 places** du 18 au 25 juillet), Colmenar Viejo en Espagne **(complet),** Villach en Autriche **(complet)**, Kragujevac en Serbie (**reste 2 places** du 18 au 25 juillet) et Holon en Israël (**reste 8 places** 23-30 octobre). La participation aux frais de séjour est définie en fonction du niveau de ressources de la famille et de son quotient familial (à faire établir préalablement au centre administratif, 7 rue du Mont-Valérien).
Renseignements : service Jumelage, 01 41 18 15 10 et jumelage@ville-suresnes.fr

© Fotolia

ERRATUM

Contrairement à ce qui a pu être sous-entendu par l'utilisation du logo des Restaurants du cœur dans le numéro 272 de *Suresnes magazine*, l'association n'est pas partenaire de l'opération de collecte de vêtements organisée par les jeunes du CCJ. Les jeunes Suresnois ont mené cette opération de A à Z, comme des grands !

Concours vidéo

Les courts **sont de retour !**

Vidéaste amateur, réalisateur en herbe, monteur bricoleur ou scénariste talentueux et méconnu, ce message est pour vous. Vous êtes Suresnois, vous avez entre 12 et 25 ans ? Participez au 5e concours vidéo organisé par la ville de Suresnes et ses partenaires (Suresnes information jeunesse, le cinéma Le Capitole, la médiathèque, le conservatoire, le Théâtre de Suresnes Jean Vilar, Suresnes animation, le MUS et Parélie).
Dix finalistes, deux catégories (collégiens et lycéens), un thème, **« du texte à l'image : les autres et moi ».** Les participants doivent choisir un texte (poème, extrait de roman ou de pièce de théâtre, chanson…) et l'adapter à l'écran. La seule consigne est de respecter le temps maximal de 6 minutes.
Un jury composé de jeunes, professionnels de l'audiovisuel, élus municipaux, personnel municipal, et de représentants associatifs sera chargé de la sélection des œuvres.

© Y. Nemour

Dossier à retirer auprès de L'espace jeuneS ou à télécharger sur suresnes.fr.
Dépôt du film avant le mercredi 11 mai.
L'espace jeuneS, 6 allée des Maraîchers

BASTIEN, 15 ANS, GAGNANT DE L'ÉDITION 2015.

“ Je tente à nouveau ma chance cette année car c'est une expérience très formatrice et passionnante. L'an dernier c'était une première fois en tant que candidat. J'en ai tiré des leçons que je vais appliquer à mon prochain court-métrage qui, je l'espère, sera plus abouti. Et comme tout le monde, j'ai envie de gagner, de montrer ce que je suis capable de faire. Il faut reconnaître que c'est beaucoup de travail, mais le plaisir passe avant tout. **J'espère que nous serons nombreux à concourir. » Relevez le challenge !** ”

Évènement

Nuit du **blues**

© Fotolia

Réservez votre soirée du 30 avril pour la deuxième édition de la Nuit du Blues ! Proposée par l'association Blues sur Suresnes en collaboration avec l'association Gospel Hearts et le Zik Studio de Suresnes animation, cet évènement a pour objectif de rassembler les Suresnois de tout âge autour des musiques blues et gospel. Début des festivités sur la scène ouverte du pub Le Bureau à Suresnes pour partager un moment convivial avec les musiciens. Puis la soirée se poursuivra à la salle des fêtes de la mairie pour une présentation en musique de l'histoire du blues et du gospel, suivie des concerts des Gospel Hearts et du Sweetie Blues Band.
Samedi 30 avril, de 18h à 20h au Pub Le Bureau, 2 boulevard Henri Sellier.
À partir de 20h30 : salle des fêtes, 2 rue Carnot.
Entrée Libre.
Pour plus d'informations :
Facebook : Blues-sur-Suresnes
Facebook : GOSPEL-HEARTS-SURESNES
zikstudio.sa@ifac.asso.fr, tél. : 01 45 06 28 77

RENDEZ-VOUS AUTOUR DU BLUES

- **Concerts apéros blues :** la première quinzaine d'avril au pub Le Bureau de Suresnes (2, boulevard Henri Sellier) et à la Cave de Suresnes (14, Esplanade des Courtieux). Dates et horaires à consulter sur la page Facebook de Blues sur Suresnes ou au 01 45 06 28 77.
- **Et aussi :**
  - Mercredi 27 avril : atelier rythmes et percussions à l'espace JeuneS, 6 allée des maraîchers.
  - Vendredi 29 avril : conférence Histoire du blues à la librairie Le Point de côté, 22 place Henri IV.

Printemps

“Flower **power**”

>>> Le Printemps a fait son entrée le 20 mars. Ce jour-là, au moment de l'équinoxe, le jour et la nuit ont une durée identique. **Désormais, c'est le jour qui gagne progressivement jusqu'au solstice d'été, la journée la plus longue de l'année, où cette tendance commencera à s'inverser. Comme chaque année, le salon Jardins en Seine revient** à Suresnes pour souffler un vent de renouveau sur nos balcons, terrasses et jardins. Quant aux jardiniers de la Ville, ils s'apprêtent à habiller Suresnes avec les nouvelles fleurs de la saison.

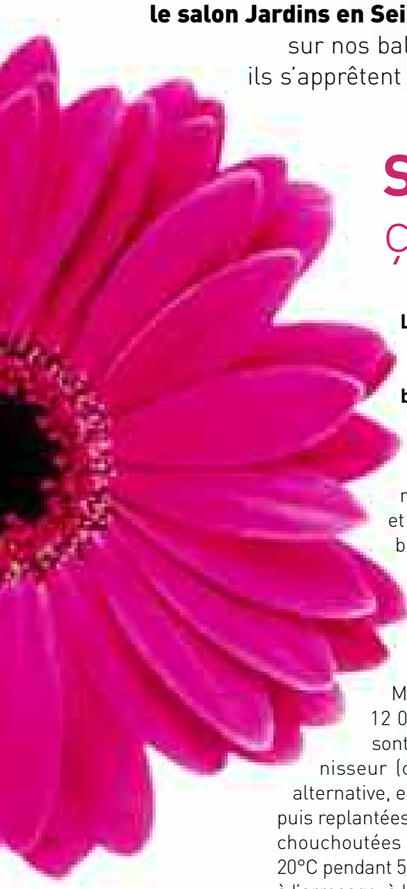

Silence, ça pousse !

L'avez-vous remarqué ? Suresnes est fleurie en permanence. Deux fois par an, en mai et en novembre, 20 jardiniers de la Ville plantent les 13 000 à 20 000 fleurs qui pavoisent la commune. En novembre pour les végétaux d'hiver (pensées, myosotis, pâquerettes, giroflées...) et en mai pour ceux d'été (impatiens, bégonias, euphorbe, gerbera...).

Pour chaque fleurissement, le service Parcs et jardins achète entre 5 000 et 7 000 fleurs prêtes à être mises en terre. Mais, dans ses serres situées sur les coteaux du Mont Valérien, la Ville cultive 8 000 à 12 000 fleurs. Moins onéreuses, elles sont livrées en micro-motte par le fournisseur (ces mini-plans sont une solution alternative, entre le semis et la plante en godet), puis replantées dans des godets biodégradables et chouchoutées dans la serre chauffée entre 18 et 20°C pendant 5 à 6 semaines. Les jardiniers veillent à l'arrosage, à la taille et à ce qu'elles ne soient pas la cible de maladies ou de parasites jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à fleurir la Ville.

> **Les micro-mottes** peu de temps après leur installation dans la serre (avril 2015).

© Marine Valpi

© Marine Valpi

< **Un mois après,** les pousses ont pris quelques centimètres. Encore quelques semaines et elles seront prêtes à être repiquées dans les massifs de la ville (mai 2015).

Tendances saisonnières

Ces milliers de fleurs ne sont pas éparpillées aux quatre vents : les harmonies et les associations de couleurs sont travaillées, comme la hauteur et la forme (plantes graphiques, structurantes). Certaines fleurs structurent la composition, d'autres l'habillent.

Chaque année, Thierry Giard, le chef du service Parcs et jardins, et Pascal Friggeri, le responsable du fleurissement, choisissent une base de coloris dominants, en fonction des tendances - mais aussi de leurs goûts - avant de choisir les végétaux. Ainsi, aucune année ne se ressemble. Cet été, les tons de saison seront le jaune, l'orangé et le rouge.

Mention spéciale au service Parcs et jardins qui s'efforce depuis plusieurs années d'adopter un fleurissement durable avec l'intégration des vivaces dans les plantations (moins gourmandes en eau, résistantes et pérennes) et du zéro phyto : ni pesticides ni engrais chimique dans les centaines de mètres carrés de massifs, les 70 jardinières et 42 jardinières de barrières et les 110 suspensions qui concourent à l'embellissement du cadre de vie.

Suresnes détient d'ailleurs trois fleurs au concours régional des Villes et des villages fleuris.

Rendez-vous

Trois jours au vert

Jardins en Seine revient à Suresnes pour sa 12e édition, les 8, 9 et 10 avril sur la terrasse du Fécheray. Trois jours pour découvrir les tendances et faire le plein d'idées pour embellir jardinières, balcons et jardins.

Comme les rayons du soleil, il revient chaque année au printemps. Le salon Jardins en Seine est l'occasion de découvrir les tendances déco, de faire le plein de plantes et de bulbes, d'admirer des jardins éphémères et de glaner des idées d'aménagement auprès de professionnels. Jardins en Seine s'installera comme de coutume sur la terrasse du Fécheray, et accueillera cette année une centaine d'exposants : paysagistes, artisans, fabricants de mobilier et d'objets de décoration et pépiniéristes.

Fidèle à la tradition, cette édition proposera aux visiteurs de nombreuses animations : un mur d'escalade végétal haut de 8 mètres pour les enfants et les adultes, un jardin pédagogique, un trampoline à élastique et ***Les rendez-vous jardin*** de Claude Bureaux (chroniqueur sur France info et maître-jardinier au Jardin des plantes de 1986 à 2003), qui se tiendra à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions. Le service Parcs et jardins de la ville de Suresnes, partenaire du salon, sera présent, comme chaque année, aux côtés du service Environnement (voir p.18) et du Conseil consultatif du quartier Plateau ouest, toujours très actif sur les thématiques de la nature et de l'environnement. Vous pourrez enfin faire connaissance avec deux associations locales : La chouette valérienne et Une seconde nature en ville (voir encadré).

© Tiphaine Lanvin

www.salonjardinsenseine.fr
Vendredi 8 avril de 12h à 19h, samedi 9 avril : de 10h à 22h et dimanche 10 avril : de 10h à 19h. Restauration sur place.
Terrasse du Fécheray – Mont-Valérien
Entrée : 5 €/Enfant -12 ans gratuit, invitation pour une entrée gratuite à découper ci-dessous.

© UNSV

ELLES S'ENGAGENT POUR FLEURIR LA VILLE

À l'occasion de Jardins en Seine, vous pourrez rencontrer Ixchel Garcès Escamilla et Pauline Courcier, deux Suresnoises cofondatrices de l'association Une seconde nature en ville. Leurs idées ? *« Encourager et accompagner pour vivre autrement en tenant compte de la nature, améliorer la qualité de vie en ville par la nature ».* Les deux jeunes femmes veulent contribuer à verdir et fleurir la ville davantage, promouvoir les nouvelles pratiques de la nature en ville, sensibiliser et faciliter l'accès aux savoir-faire. Le 20 février dernier, avec la complicité de l'association La chouette valérienne, elles ont participé à une opération de fleurissement des pieds d'arbres dans une rue du quartier Plateau ouest. Et elles récidivent le 16 avril à 14h à l'angle des rues de la Procession/Lakanol/Bons Raisins.

Email : unesecondenatureenville@gmail.com
Facebook : Usnv Suresnes

Expositions

Les rendez-vous **d'artcad**

> **Femme en couleurs,** de Kim Hoân.

© ProjectArt/Kim Hoân

• Exposition de peintures abstraites sur divers supports (bois, papier) de Laurence Lemesle
Du vendredi 1er au dimanche 3 avril

• Exposition d'aquarelles, sculptures métalliques et bijoux de Jean-Luc Fouquet et Thierry Daniel
L'un, Thierry, est sculpteur sur métaux, l'autre, Jean-Luc, est aquarelliste. Aux matériaux bruts du premier s'opposent les couleurs tendres du second. Durant 15 jours, la galerie artcad présentera le travail de ces deux artistes complémentaires et notamment les acryliques abstraites de Jean-Luc et des bijoux en cuivre, laiton ou acier créés par Thierry.
Du lundi 4 au dimanche 17 avril

• L'association suresnoise Project'Art présente 2 artistes : Kim Hoân, artiste peintre, et Olivia Markely, créatrice de bijoux et accessoires.
Créée par Fabienne Mornay, l'association permet à des artistes en situation difficile (handicap, exil politique, précarité…) de mettre en lumière leurs créations originales.
Les pinceaux de Kim Hoân font exploser sur la toile dans un tourbillon de couleurs, son énergie, son désir insatiable de connaissances et d'expériences nouvelles en testant couleurs, matières et supports.
Les bijoux d'Olivia Makely en fils de fer en acier sont travaillés comme de la tulle et sont notamment brodés de perles. Toutes les créations sont faites à la main et chaque pièce est unique. Elle crée également des sacs à main tricotés en laine et fausses fourrures.
Du vendredi 22 au dimanche 24 avril
Artcad, galerie de suresnes, esplanade des Courtieux, tél. : 01 41 18 18 21

< **Bracelet brodé de perles** d'Olivia Makely.

© Laurence Lemesle

^ **Peinture abstraite** de Laurence Lemesle.

© Jean-Luc Fouquet

v **Honfleur,** la lieutenance de Jean-Luc Fouquet.

© Thierry Daniel

^ **Hippo,** sculpture métallique de Thierry Daniel.

SENIORS, À VOS AGENDAS !
La réception organisée à l'occasion des vœux du maire pour la fête des mères et la fête des pères aura lieu jeudi 2 juin à 14h à la salle des fêtes. Les inscriptions seront ouvertes au mois de mai. Plus d'informations dans le prochain Suresnes magazine.

© Direction de la Communication

MUS

L'architecture a une histoire

Le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes (MUS) accueille l'exposition « Entre-temps, histoire d'architecture » : élaborée et présentée à Nanterre en 2013 par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hauts-de-Seine, elle présente 11 projets de constructions conçus principalement dans notre département.

La région parisienne est riche d'un patrimoine urbain séculaire : les projets récents sont moins connus, mais la région Île-de-France, et notamment le département des Hauts-de-Seine, regorgent de projets architecturaux des XXe et XXIe siècles, audacieux et modernes, qui reflètent le ton et le style de leur époque. L'exposition « Entre-temps, histoire d'architecture » propose ainsi une plongée dans l'histoire de l'urbanisme parisien, à travers une sélection de projets exemplaires réalisés sur le territoire francilien.

Diversité

Hôtels de Ville, préfecture, logements sociaux, établissements scolaires, musée, bureaux, bâtiments industriels, ces bâtiments retracent l'histoire et l'évolution de l'architecture de la région. Fruits du travail d'architectes reconnus, Tony Garnier ou Jean Prouvé, ou méconnus comme Germain Dorel, ils utilisent de multiples matériaux : brique, pierre, béton, fer forgé, ciment, métal, verre qui illustrent au fil du siècle les avancées techniques en matière de construction. On retrouve dans cette exposition des monuments tels que la préfecture des Hauts-de-Seine, la tour Nobel de la Défense, la Cité-jardins de Châtenay-Malabry, l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt et bien sûr le MUS de Suresnes…
Cette exposition fait écho à la vocation première du MUS, celle de rendre compte de l'histoire urbaine et sociale et donc de l'architecture ; ainsi qu'avec les travaux d'Henri Sellier (maire de Suresnes 1919-1941) qui avait en son temps pensé et initié de nombreux projets novateurs en matière d'architecture. Cette exposition trouvera avec le MUS un écrin de choix, car le musée est lui-même un pont entre l'architecture classique et l'architecture contemporaine.
A.M.

MUS
« Entre-temps, histoire d'architectures »
du 27 avril au 4 septembre 2016
1 place de la gare Suresnes Longchamp
01 41 18 37 37
mus.suresnes.fr

© CAUE

^ **Les HBM,** habitations à bon marché de 1934, rue Paul Bert à Colombes.

Les + du MUS

Visiter le MUS… visite de l'exposition permanente
Dimanche 10 avril 15h30

MUSarder… le bas de Suresnes
Visite du centre-ville entre architecture ancienne et réaménagement moderne. Départ au MUS
Jeudi 14 avril 10h30

S'aMUSer… atelier biscuit.
À partir de 4 ans
Jeudi 27 avril 15h30

CARNET D'ADRESSES

••• **Théâtre Jean Vilar**
16 place Stalingrad
Billetterie : 01 46 97 98 10
reservation@theatre-suresnes.fr
••• Navette gratuite Paris–Suresnes–Paris : départ 45 min avant la représentation de la place de l'Étoile / angle av Hoche /arrêt à Suresnes : arrêt du bus, Suresnes-Longchamp, 25 minutes avant la représentation
••• Le parking gratuit du théâtre, situé stade Maurice Hubert, est en travaux. Un nombre très restreint de places est accessible. Il est conseillé de se garer au parking Caron-Jaurès, à 10mn à pied du théâtre. Sur présentation de vos places de spectacle et de votre ticket parking, vous pourrez acheter un chèque-parking de 3,50€ pour une durée forfaitaire de 4h de stationnement. Informations au 01 46 97 98 10
••• Réservations dans les magasins Fnac, Carrefour, Géant et Système U

••• **Cinéma Le Capitole**
3 rue Ledru-Rollin
Dates et horaires : 08 92 68 22 74
cinema-lecapitole.com

••• **MUS**
1 place de la gare de Suresnes-Longchamp
Renseignements : 01 41 18 37 37

••• **Conservatoire**
1 place Puits d'amour
Renseignements : 01 47 72 58 61

••• **Médiathèque**
5 rue Ledru-Rollin
Renseignements : 01 41 18 16 69
mediatheque-suresnes.fr
La médiathèque est ouverte
le mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 19h
le mercredi et samedi de 10h30 à 18h30
le dimanche de 14h à 18h d'octobre à avril

••• **École d'arts plastiques**
Passerelle des Arts,
av. du Général de Gaulle
Renseignements : 01 41 18 18 73

••• **Office de tourisme**
50 boulevard Henri Sellier
Renseignements : 01 42 04 41 47
suresnes-tourisme.com

••• **Association Veillées communales**
Renseignements : 01 47 28 02 09

••• **Artcad**
Esplanade des Courtieux,
tél. : 01 41 18 18 21

Livres et compagnie

Rendez-vous à la librairie

En avril, la librairie Lu&Cie (Cité-jardins) vous accueille pour des rendez-vous autour du livre.
- Dimanche 3 avril de 10h à 13h, la nutritionniste Laurence Plumey présentera son livre *Comment maigrir heureux quand on n'aime ni le sport ni les légumes.*
- Dimanche 10 avril de 10h à 12h, Lola Sémonin présentera *Madeleine Proust,* le personnage fétiche de ses spectacles. Ce roman raconte l'enfance d'une fillette pendant la débâcle de 1940 à la frontière suisse. Un livre drôle et émouvant, qui séduira les seniors comme les plus jeunes.
Librairie Lu&Cie, 18 avenue Jean Jaurès. www.lu-et-cie.fr

© Jack Varlet
^ **Lola Sémonin.**

En avril à la médiathèque

Nuit d'encre
Après la fermeture, participez en famille à une visite décalée et amusante de la médiathèque réalisée par la compagnie Téatralala.
Vendredi 1er avril à 20h.
Tout public, sur réservation.

Rencontre avec Geoffroy de Pennart
L'auteur-illustrateur d'albums pour enfants viendra partager son univers plein d'humour dans lequel les personnages de contes vivent des aventures aussi drôles qu'étonnantes. Il dédicacera ses livres, mis en vente pour l'occasion, par les librairies Le Point de côté et Lu&Cie.
À 16h, se déroulera le tirage au sort des gagnants du jeu Conte en randonnée organisé dans toute la ville en mars par la médiathèque et ses partenaires.
Vendredi 8 avril de 16h à 19h. Tout public.

Mardi cinéma : Cinéma et humour
De l'arroseur arrosé aux *Bronzés,* le cinéma foisonne d'artistes comiques inoubliables. Max Linder, Chaplin, Lloyd mais aussi Tati, Fernandel, Louis de Funès et bien d'autres constituent autant d'étapes d'un voyage hilarant et historique.
Mardi 19 avril à 20h. Public adulte.

© Geoffroy de Pennart

© Dunnara Meas

^ *Qui a peur de Virginia Woolf ?*

Avril au Théâtre

Parlez-moi d'amour

Qu'elles finissent mal en général - comme le chantent les Rita Mitsouko - ou pas, les histoires d'amour restent la source d'inspiration préférée des auteurs. En avril, le Théâtre de Suresnes en offre un florilège.
Par Françoise Louis-Chambon

→ ***Qui a peur de Virginia Woolf ?***
Je t'aime, moi non plus
Georges et Martha ont dû s'aimer un jour, il y a longtemps… Aujourd'hui, ils se supportent à peine. Après une soirée bien arrosée, les voilà qui déballent leurs rancœurs sous les yeux d'un jeune couple, bientôt gagné par la curée ambiante. Le carnage durera toute la nuit. Alain Françon, metteur en scène connu pour son intelligence de lecture, éclaire d'un œil neuf ce huis clos féroce, magistralement porté par Dominique Valadié et Wladimir Yordanoff.
Jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, 21h

→ **Sous le charme de Jeanne Cherhal**
Elle s'est construite au son de Véronique Sanson et connaît par cœur les chansons de Barbara. Aujourd'hui, la chanteuse pop - qui se produit à Suresnes dans le cadre de la 28e édition du festival Chorus des Hauts-de-Seine - chante les femmes amoureuses, avec humour et lucidité. Douce ou railleuse, elle conte le désir, la passion, les amours clandestines ou désabusées, d'une voix mélodieuse au charme puissant.

© Frank Loriou

Samedi 2 avril, 21h

→ ***Dans les bras de Courteline***
Le bal des menteurs
Il s'en passe des choses dans ces bras-là ! On y entend des portes et des mots qui claquent. Et l'on y voit quatre couples de la bourgeoisie ordinaire qui se trompent, se chamaillent et s'ingénient à se pourrir la vie. Bien sûr, c'est drôle. Mais la scénographie de Nathalie Grauwin, le décor en accordéon et l'irruption de la magie teintent le propos d'éclats surréalistes.
Mardi 12, mercredi 13, jeudi 14, 21h

INTERVIEW

Alain Françon,
metteur en scène.
« Comme un combat de boxe »

© Michel Corbou

SURESNES MAGAZINE :
Dans *« Qui a peur de Virginia Woolf »* Georges et Martha sont des Américains des années soixante, sûrs d'eux-mêmes et des valeurs qu'on leur a inculquées. Résistent-ils aux années 2010 ?
A.F. : La pièce a un peu vieilli si l'on n'en retient que l'aspect psychologique de l'époque. Edward Albee était déjà conscient du côté très américain de ses personnages et de leur langage « performatif ». Il les appelait « les époux Washington ». Mais on peut élargir cet angle de lecture.

S.M. : Dans quel sens ?
A.F. : J'ai voulu dépasser la convention, aller au-delà du théâtre psychologique représenté à la manière de l'Actor's Studio. Il fallait revenir à la textualité de la pièce, en percer le mystère. S'agit-il d'une scène de ménage ou du quotidien d'un couple dont le langage obéit à des règles qui n'appartiennent qu'à eux ? Ces règles qui leur interdisent notamment de mentionner devant des tiers le fils qu'ils se sont inventé. Or, ce soir-là, Martha va rompre le pacte et signer sa propre mise à mort. Dans le monde de ces deux-là, la fiction est plus forte que la réalité.

S.M. : La violence de la scène de ménage est cependant bien réelle
A.F. : Je parlerais plutôt de « conflit coopératif » proche du combat de boxe. C'est un sport qui a des règles comparables. J'ai voulu un plateau quasiment vide, comme un ring. J'ai travaillé sur cette analogie jusqu'à la dernière scène où l'on voit les personnages passer de l'humiliation à l'humilité.

S.M. : C'était un challenge aussi pour vos acteurs. L'image du couple Taylor-Burton reste gravée dans les mémoires
A.F. : Ils ne jouent pas exactement sur le même registre. Je ne voulais pas les voir s'empoigner devant le public. On peut très bien s'imaginer ce qui se passe dans la cuisine ou en haut de l'escalier. La violence n'a pas à être « vue ».

La Maîtrise des Hauts-de-Seine, implantée au collège Henri Sellier*, organise des auditions de janvier à juin. Composée de différents chœurs, ses jeunes membres, âgés de 5 à 25 ans, se produisent sur scène dès leur première année.

© Benoît Moyen

^ **Gaël Darchen** lors des répétitions : *« Les enfants, il faut articuler beaucoup plus : il faut projeter du son ! »*

Auditions

La scène, ils maîtrisent

Certains reviennent d'Afrique du Sud, d'autres s'apprêtent à partir en tournée en Chine après avoir présenté le spectacle *L'Enfant et les sortilèges* de Maurice Ravel au prestigieux théâtre des Champs-Élysées, du 16 mars au 1er avril. La vie de jeune chanteur de la Maîtrise des Hauts-de-Seine fait **voir du pays. La Maîtrise est même devenue en 1995 le chœur d'enfants officiel de l'Opéra national de Paris. Des auditions sont régulièrement organisées de janvier à juin pour sélectionner les nouveaux membres de la Maîtrise basée à Suresnes (inscriptions sur lamaitrise.com).** *« Elle accueille 500 jeunes de 5 à 25 ans, répartis en différents chœurs, et qui se produisent 250 fois par an. Les enfants se retrouvent d'ailleurs sur scène et en costume dès la 1re année »*, rappelle son directeur, Gaël Darchen.

© Benoît Moyen

^ **Gaël Darchen,** directeur de la Maîtrise.

Pour être retenu lors des auditions, il n'est pas forcément nécessaire d'afficher un niveau supérieur en chant. *« En revanche, nous apprécierons la beauté d'une voix, de son timbre, sans oublier la motivation et la vivacité d'esprit de l'enfant »*, complète-t-il. C'est d'ailleurs parce qu'il avait une *« belle voix »* que l'on a conseillé à Cyriaque de tenter l'aventure. À 13 ans, il affiche maintenant 5 ans de Maîtrise et assure qu'on s'y *« amuse bien, même si c'est parfois strict »*. De son côté, Apolline confie que si *« c'est impressionnant de monter sur scène, on est d'autant plus concentré et motivé dans ce que l'on fait »*. **Les jeunes choristes sont pour 92 % originaires des Hauts-de-Seine et suivent une scolarité normale.** *« Leurs parents doivent être très impliqués puisque le rythme des répétitions est soutenu »*, assure Gaël Darchen. **Les chanteurs se retrouvent en effet deux à trois fois par semaine pour répéter environ deux heures.** *« C'est largement supportable »*, sourit pourtant Apolline, 15 ans, qui en est à sa 3e année.

Au-delà de son apport artistique, de l'évidente ouverture culturelle, cette activité périscolaire développe les capacités de solidarité, les notions d'effort, de travail, d'écoute et de concentration des chanteurs. L'effet se fait aussi sentir dans leur parcours scolaire, voire dans leur vie quotidienne.

© Benoît Moyen

^ ***L'Enfant et les sortilèges*** au théâtre des Champs-Élysées.

« Chanter au sein de la Maîtrise est chronophage mais cela les oblige à s'organiser et à travailler plus vite et mieux, insiste le directeur. Sur une année ils chantent parfois en neuf langues. Et leur oreille se forme. »

Permettre de faire carrière dans le chant et l'art lyrique n'est pas la vocation de la Maîtrise, même si elle en ouvre parfois les portes. Il s'agira davantage de découvrir le monde du spectacle et de la scène, tout en permettant à certains de gagner en confiance.

S.L.

Inscriptions sur : lamaitrise.com

(*) Au sein du collège Henri Sellier, 9 boulevard Aristide Briand. En fin d'année, le chœur devrait déménager pour l'Île Seguin et sa cité départementale musicale.

© Tiphaine Lanvin

Solidarité

Nagez **contre le cancer**

À l'occasion de la 30e édition de l'opération Nager à contre cancer soutenue par la Ligue contre le cancer et plusieurs villes du département, Suresnes s'associe à l'évènement, dimanche 3 avril, de 9h à 13h. Au programme, des baptêmes de plongée seront organisés à la piscine municipale des Raguidelles. La Ligue contre le cancer proposera aussi des objets à la vente et vous aurez la possibilité de faire un don. Comme lors des précédentes éditions, l'intégralité des recettes des entrées à la piscine sera reversée à l'association. Inscription sur place.

Piscine des Raguidelles,
27 rue des Tourneroches

Foulée suresnoise

Inscriptions : top départ !

La 43e édition de la Foulée suresnoise organisée par Suresnes Sports-IMEPS avec le concours du conseil départemental des Hauts-de-Seine et de la ville de Suresnes, se tiendra le dimanche 18 septembre. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes ! Au programme, quatre parcours pour tous les niveaux : 10km (mesuré officiellement et qualificatif pour les championnats de France), 1km école d'athlétisme (poussins), 2km (benjamins et minimes), 1km allure libre (course réservée aux greffés).

Inscriptions sur topchrono.biz ou par courrier jusqu'au lundi 12 septembre :
À Suresnes-Sports IMEPS - Foulée suresnoise, 2 rue Carnot 92150 Suresnes
Renseignements : 01 41 18 15 29 / 01 42 04 76 96

© Direction de la Communication

© DR

Suresnes Sports-IMEPS

Soirée annuelle sous le signe des JO !

Cette année, Suresnes Sports-IMEPS vous met dans l'ambiance des JO de Rio à l'occasion de sa soirée annuelle, vendredi 1er avril. Cette fête du sport suresnois à laquelle sont attendus de nombreux participants adhérents des clubs permet notamment de récompenser des sportifs et dirigeants qui se sont distingués tout au long de la saison dans différentes disciplines. Au programme, dîner et soirée dansante avec la participation de la troupe de danseuses brésiliennes du Tropicando.

65 bis, rue Gambetta / Tél. : 01 41 18 17 93

Krav maga et qi gong au KBJS

Le KBJS vous propose de venir découvrir deux nouvelles disciplines :

- **Sport de combat et de self défense, le krav maga** s'adresse à tout type de public. Une section dédiée aux jeunes est ouverte les vendredis soirs et ouvre le 8 avril.

Les cours adultes ont débuté en février :
- technique, samedi de 9h30 à 11h
- travail cardio, lundi de 20h à 21h30
- cours combat, jeudi de 19h à 21h30
- cours jeunes adaptés, vendredi de 19h à 20h30

- **Le qi gong** associe travail corporel, respiratoire et mental. Accessible à tout public, sportif et non sportif, débutants comme confirmés.

Samedi de 11h30 à 12h45
Petit dojo, centre sportif des Raguidelles,
27, rue des Tourneroches, tél. : 01 47 72 73 25
Pour plus de renseignements,
contactez : Francis Plana, tél. : 06 09 65 34 40
francis.plana@yahoo.com
plana.francis@numericable.fr

© FFF

^ **N'Golo Kanté en mars,** sous le maillot de l'équipe de France.

Football

Kanté, de Suresnes à l'équipe de France

Formé à Suresnes, le joueur de Leicester, leader du championnat anglais a été convoqué pour la 1re fois chez les Bleus. Pour ses anciens coéquipiers et formateurs, ce n'est pas une surprise.

« N'Golo Kanté a une très grande aptitude à récupérer les ballons et à sentir le jeu. Il est capable de défendre et d'attaquer. C'est un profil très intéressant ». Venant de Didier Deschamps, sélectionneur de l'équipe de France, ce compliment vaut de l'or. Et alors que l'Euro approche, il est adressé à l'ancien joueur de Suresnes, qui a été appelé en équipe de France pour les deux matchs qu'elle a disputés en mars. Le milieu de terrain d'1m 68 et 68 kilos n'était sans doute pas le plus grand et le plus costaud mais il a marqué la Ville de son passage. De 2001 à 2010, Kanté a foulé les pelouses du stade Maurice Hubert sous le maillot de la Jeunesse sportive suresnoise. Il n'a que 10 ans lorsqu'il intègre l'école de foot. **Discret, taiseux, mais souriant et travailleur infatigable. N'Golo est dans la vie comme sur le terrain,** où il est par ailleurs souvent surclassé de catégorie. Un ami d'enfance raconte : *« Il avait un truc en plus. Je me souviens du premier but de sa vie en club. C'était lors d'un tournoi en benjamins (10-13 ans); une tête puissante sous la transversale. On était heureux comme jamais… »* Avec les Suresnois en U15*, N'Golo joue en Excellence, la 10e division nationale. *« À la fin de nos rencontres,* se souvient Tarik Tehar, gardien de but à l'époque et ancien camarade de lycée, *tous les entraîneurs le voulaient dans leur club. »* **Mais N'Golo reste fidèle à Suresnes où il se distingue par un comportement exemplaire.** *« Il n'aimait que le football et ne loupait aucun entraînement »,* souligne le gardien.

© JSS

^ **À gauche, au premier rang, le jeune N'Golo Kanté** et ses coéquipiers de la JSS en 2002.

© JSS

^ **N'Golo Kanté, Loïc Degny et le staff de la JSS** réunis pour la fête du club en 2015.

« Il avait **la bonne attitude »**

Des souvenirs, Piotr Wojtyna, son entraîneur formateur en a plein la tête. Dans les locaux de la JSS, le coach raconte l'abnégation du joueur : *« Un jour je lui ai dit :* "N'Golo, tu as deux mois pour faire cinquante jongles de la tête, du pied droit et du pied gauche…" *Deux mois plus tard, il les faisait. Il avait la bonne attitude, toujours à l'écoute et jamais à se plaindre. D'autres joueurs auraient pu percer mais ils pleurnichaient, étaient indisciplinés ; d'autres n'y ont pas cru. Avec N'Golo, il n'y avait pas de* " Moi, je". *Il appliquait les consignes. »*

Son histoire avec les jeunes U15 de Suresnes est jalonnée de victoires incroyables, notamment face aux équipes de tête d'une poule où la JSS figure dans le ventre mou du classement.

L'un des souvenirs les plus marquants reste le match de fin de saison contre le club du CA Paris en avril 2007. Déjà champions, les joueurs parisiens fêtent leur titre avant la rencontre avec un cameraman et leurs parents. La partie débute et très vite le capitaine du CA Paris perd ses nerfs face au phénomène Kanté : *« Les gars ! Comment se fait-il qu'on n'arrive pas à le passer !? Ce n'est pas possible ! D'où il sort ? Il ne va pas imposer sa loi ! »* Kanté s'impose avec ses coéquipiers (1-0) et gâche la fête des Parisiens, stupéfaits par le talent du joueur.

Du meilleur au meilleur

« C'est le meilleur avec qui j'ai joué. Il y a d'autres joueurs qui sont bons mais lui court partout. Il a 5 ou 6 poumons », résume Tarik tandis que Joël Gomes, un ancien camarade de la JSS le décrit comme *« un démon du football »*. Vincent Quillacq, au club à l'époque, se rappelle *« qu'il était très difficile de lui prendre le ballon. Il était partout sur le terrain »*. Aujourd'hui, ses anciens partenaires ou coéquipiers suresnois ne sont pas étonnés de son parcours : *« On savait que N'Golo allait percer et progresser »*.

En 2010, le destin sportif de N'Golo bascule une première fois. Alors qu'il joue à Suresnes avec les seniors en Promotion d'honneur (9e division nationale), Jean-Pierre Perrinelle, un ancien dirigeant du club (disparu depuis), use de ses contacts à Boulogne-sur-Mer pour organiser un transfert.

Dans le Nord, au bout de deux saisons, il est élu meilleur joueur de National (3e division nationale). Il rejoint Caen, figure dans l'équipe-type des meilleurs joueurs de Ligue 2 et monte en Ligue 1. L'été dernier, il signe dans le club anglais de Leicester. Et l'épopée s'accélère cette année quand à la surprise générale le club tout juste promu en Premier league se dirige vers le titre de champion d'Angleterre ! Au sein du championnat le plus suivi au monde, il s'impose comme le meilleur récupérateur d'Europe. Il a intercepté 116 ballons et taclé à 128 reprises. Prochaine étape, l'Euro 2016 ? *« Il le mérite »* s'accordent à dire ceux qui le connaissent. Une chose est sûre, depuis Suresnes, le bleu lui va à ravir.

Bryan Secret

*U15=Les moins de 15 ans.

LES ÉLUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS : TÉL. : 01 41 18 19 20

LES ADJOINTS AU MAIRE :

- **Cécile Guillou, 1er maire adjoint :** Politique de la ville et cohésion sociale, Développement durable, Démocratie de proximité, Administration générale, Commande publique
- **Guillaume Boudy :** Finances, Budget, Prospective et Systèmes d'information, délégué du quartier Liberté, président du CCQ
- **Isabelle Florennes :** Scolaire, Action éducative, Périscolaire, déléguée du quartier Plateau Ouest, présidente du CCQ
- **Loïc Degny :** Sports, Logement, Élections, État civil, Communication
- **Béatrice de Lavalette :** Ressources Humaines, Dialogue social, déléguée du quartier République, présidente du CCQ
- **Amirouche Laïdi :** Voirie, Circulation, Propreté, Garage municipal
- **Nassera Hamza :** Famille, Petite enfance, Politique de la santé
- **Jean-Pierre Respaut :** Culture et Arts de la rue
- **Florence de Septenville :** Seniors et Handicap
- **Yohann Corvis :** Politique de la jeunesse, Insertion professionnelle, Recherche, Innovation et nouvelles technologies, délégué du quartier Carnot Gambetta, président du CCQ
- **Isabelle Debats :** Aménagement urbain, Hygiène et Salubrité des bâtiments
- **Jean-Louis Testud :** Commerce et artisanat, Marchés forains, Transports et affaires fluviales, Coopération décentralisée, Relations internationales, Vigne de Suresnes
- **Jean-Luc Leclercq :** Développement économique, Emploi, Formation professionnelle
- **Gunilla Westerberg-Dupuy :** Solidarité, Égalité des chances, Droit des femmes, Maison pour la vie citoyenne et le point d'accès au droit, Jumelage, Relations Presse
- **Daniel Montet :** Prévention, Sécurité, Actions mémorielles, délégué du quartier Centre-ville, président du CCQ
- **Louis-Michel Bonne :** Relations publiques, Vie associative et locale, Fêtes et manifestations, Tourisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU MAIRE :

- **Christiane Baudat :** Bâtiments communaux
- **Joséphine Tilquin :** Pompes funèbres et Cimetières
- **Stéphane Perrin-Bidan :** Environnement, Parcs et jardins
- **Gérard Audebert :** Citoyenneté

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS :

- **Frédérique Laine :** Initiatives culturelles et pratiques amateurs
- **Jean Prévost :** Systèmes d'information, NTIC, Réussite scolaire, délégué du quartier Cité-jardins, président du CCQ
- **Sophie de Lamotte :** Promotion de la lecture
- **Yves Laurent :** Anciens Combattants, Associations patriotiques, correspondant Défense
- **Muriel Richard :** Conseils d'école
- **Alexandre Burtin :** Information municipale, Communication numérique, Réseaux sociaux
- **Bruno Durigon :** Sécurité et accessibilité des bâtiments
- **Abraham Abitbol :** Maison pour la vie citoyenne et l'accès aux droits
- **Caroline Desgrange :** Tourisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

- **Kalina Stoyanova**
- **Christine d'Onofrio**
- **Valérie Béthouart-Dolique**
- **Dan Hoang**
- **Axelle Boonaert**

MAIRIE DE SURESNES :

2 RUE CARNOT - 92150 SURESNES
TÉL. 01 41 18 19 20 / www.suresnes.fr

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 8h30 à 12h.

Les services municipaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi). Certains services assurent une permanence le jeudi jusqu'à 19h : Urbanisme et aménagement - Enseignement - Solidarité Logement - Petite enfance - Sports - État civil / Élections et Affaires générales (fermé le jeudi matin, ouvert le samedi de 9h à 12h). La Maison pour la Vie citoyenne et l'accès au droit est ouverte le samedi matin de 9h à 12h.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

- du Maire le 2e lundi de chaque mois de 18h à 20h *(hors logement).*
- de l'adjoint au maire en charge du Logement, le 1er lundi de chaque mois à partir de 18h. Compte tenu du très grand nombre d'appels, **la priorité sera donnée aux personnes appelant pour la 1re fois.**
Par ailleurs, en raison de la conjoncture actuelle liée au logement, il n'est pas possible de satisfaire toutes les demandes de rendez-vous téléphoniques. Cependant, le service Logement se tient à votre disposition pour toutes demandes d'informations.

ETAT CIVIL :

NAISSANCE : 02/02 : Yacine GHEZAL • 03/02 : Noah KADDOUCH, Chahine PONCHART, Chadi PONCHART • 05/02 : Lina ZERARA • 06/02 : Soujoude FAHDI, Elyah EFFAH-AFRIYIE, Niels NIAUDET, Ysaline PETROGNANI • 07/02 : Sara CHENIKA, Maxime FLAJOLET, Aymane IDIRI • 09/02 : Mélina LAKEHAL • 10/02 : Louis GUIBERT BONNET • 11/02 : Nolan HEDU • 12/02 : Jeanne CHOLLET, Sasha FLIPOT, Olivier KLEIN, Arthur BUFALO • 13/02 : Julie ANDERSON • 14/02 : Aymen TRAÏBI - 15/02 : Ethan PERROT, Angelo IBRAHIM - 16/02 : Hélèna DIDIERJEAN • 17/02 : Augustin SANSON • 17/02 : Quentin FOURNELLE • 18/02 : Camille LAUNGANI • 19/02 : Valentina RACCASI, Jiyune BYEON • 20/02 : Mateo-Valentin CABRERA • 21/02 : Christiane EPEE SICKE • 22/02 : Lemmy MAILLET • 23/02 : Viviane ZHUO • Liv CHICLY • 25/02 : Natalyna BARRO, Jeanne LAVENSEAU • 26/02 : Noam MEITE, Ève GONÇALVES • 28/02 : Julie-Rose MBOMBO-KADIMA • 02/03 : Éléonore VAILLANT-PERUS • 03/03 : Kyle BACHU-BIRA, Tyméo BUFFET CHÉRUEL

MARIAGE : 13/02 : Michaël DELORME et Mélodie BAQUET, Andrijana KRGA et Pavle IGNJATOVIC • 27/02 : Gregory RICHARD et Romelyn JIMENEZ

DÉCÈS : 06/01 : Maurice POINTU • 25/01 : Philippe DEVALLÉE • 28/01 : Claude REBOUL • 30/01 : Lydie LÉVÊQUE épouse FLEURY • 04/02 : Nikola ZOTOVIC • 05/02 : Janine PAPASIEN • 12/02 : Liliane GAGNARD veuve GÉNIN, Alain MANCARDI, Geneviève LAROUSSE veuve GIRARD • 13/02 : Antoine LASSALLE • 14/02 : Simone MANTELET veuve DERREY •15/02 : Marie-Thérèse MATHOREL veuve TAIGNIÈRE • 17/02 : Roger MANDART • 18/02 : Ahmed MEJRI • 19/02 : Jean MARBOUTIN • 20/02 : Raphaële LOUIS veuve SCHMITT • 21/02 : Gérard OLIVER, Ginette BROCHARD veuve COURGIBET • 22/02 : Maria LUCCHETTI épouse COSTANZO • 23/02 : Maria MARAGNIN, Gérard BOBIN • 25/02 : Marie-Thérèse FÉROT veuve LEROND • 29/02 : Jacqueline BELBEOC'H veuve PLEWA • 01/03 : Marie-Rose DUCREUX veuve BRIAND • 02/03 : Geneviève JEAN-BAPTISTE épouse LEROY

Travaux

→ **Rue de Bellevue :** remplacement des candélabres en place par des leds (3 semaines à compter de fin mars) puis réfection de la chaussée et trottoirs sur Bellevue (2 semaines à compter de fin avril).
→ **Terrasse du Fécheray :** renforcement de l'éclairage public. Création de 15 nouveaux lampadaires et remplacement de 8 candélabres existants par des leds (à compter de mi-avril pour 3 semaines).
→ **Passage Val d'Or/Petits Clos :** enfouissement des réseaux aériens (3 mois à compter de fin mars). Ensuite, réfection de la chaussée (suite aux travaux d'enfouissement) pour 1 mois.
→ **Rue Arthème Genteur :** réfection de la chaussée pendant les vacances de Pâques (2e quinzaine d'avril).
→ **Avenue du Président Wilson :** réfection trottoirs pendant les vacances de Pâques (2e quinzaine d'avril).

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU PARC DES LANDES :

Conçu pour quatre tranches d'âges (de 1 à 14 ans), ce nouvel espace s'étend sur 400 m² de surface.
Entièrement sécurisée (clôture, portillon et sol souple), cette aire de jeux propose animaux à ressorts, balançoires et structures à escalader.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

PHOTO : CAROLE MARTIN

CHEZ ABDEL A.O.SHOP

Épicerie fruits et légumes
Ouvert tous les jours de 7h30 à 21h30
42 rue Jacques Decour/angle
rue de la Liberté
Tél. : 01 41 44 10 88
Courriel : aoshop92@gmail.com

NOUVELLE INSTALLATION :

• CHARLOTTE MONDOLLOT, OSTÉOPATHE, ET ANNE SIGUIER, PRATICIENNE EN SHIATSU, VOUS INFORMENT DE L'OUVERTURE DE LEUR CABINET PARAMÉDICAL AU 8 AVENUE JEAN JAURÈS. CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS. POUR L'OSTÉOPATHIE, SUR DOCTOLIB.FR OU AU : 06 67 12 66 18/09 82 23 31 48 ET POUR LE SHIATSU AU 06 35 43 47 69. MAILS : CHARLOTTEMONDOLLOT.OSTEO@GMAIL.COM/ASIGUIER.SHIATSU@GMAIL.COM. SITES INTERNET : OSTEOPATHE-MONDOLLOT.FR/SHIATSU-SIGUIER.COM

• SONIA OVIEDO, ORTHOPTISTE VOUS INFORME DE SON INSTALLATION AU 12 RUE DE LA PROCESSION. TÉL. : 09 50 08 76 90. SITE INTERNET : HTTPS://ORTHOPTISTEDESURESNES.WORDPRESS.COM/.

PHARMACIES DE GARDE :

- **Dimanche 3 avril :** Pharmacie du Theatre,15 bd Aristide Briand, tél. : 01 45 06 27 38
- **Dimanche 10 avril :** Pharmacie du Marche de Suresnes, 28 rue des Bourets, tél. : 01 45 06 10 33
- **Dimanche 17 avril :** Pharmacie du pont de Suresnes, 30 bd Henri Sellier, tél. : 01 45 06 20 43
- **Dimanche 24 avril :** Pharmacie du parc, 52 rue Jean Jacques Rousseau, tél. : 01 45 06 10 46

NUMÉROS UTILES :

CENTRE MÉDICAL MUNICIPAL RAYMOND BURGOS :
• **12 rue Carnot,** informations et prise de rendez-vous au 01 41 18 15 50

MAISON MÉDICALE DE GARDE :
• **le 15 prioritairement**,
Hôpital Foch, 40 rue Worth
Dimanche et jours fériés de 9h à 20h
Tarif conventionné « journée » : 49,50€

COMMISSARIAT DE POLICE :
• **Place du Moutier**, tél. : 01 46 25 03 00

POLICE MUNICIPALE :
• **3 bis rue Carnot**, tél. : 01 41 18 69 32

AMBULANCES / MÉDECINS : 15

POLICE SECOURS : 17

POMPIERS : 18

HÔPITAL FOCH :
• **40 rue Worth**, tél. : 01 46 25 20 00

POINT D'ACCÈS AU DROIT :
• **Maison pour la Vie citoyenne**
28 rue Merlin de Thionville
Informations et rendez-vous au : 01 41 18 37 36

ALCOOLIQUES ANONYMES
• **0 820 32 68 83 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr**
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

Pour ses différents services, LA MAIRIE RECRUTE :

- Animateurs en centre de loisirs
- Chef de service gestion du patrimoine
- Éducateurs de jeunes enfants
- Gardien de police municipale
- Auxiliaires de puériculture
- Opérateur vidéo-protection

Retrouvez les offres d'emploi et postulez en ligne sur www.recrute.suresnes.fr

Tours, mensonges et affabulations

Une fois n'est pas coutume, la dernière tribune du groupe socialiste au Conseil municipal vaut qu'on s'y attarde.
Dans celle-ci, le PS suresnois affirmait que le maire *« se rêve en grand urbaniste en délivrant un permis de construire pour le projet des tours jumelles Erosia »*. Ce qui était rigoureusement faux voire parfaitement diffamatoire : la demande de permis de construire, projet privé, n'a pas encore été instruite par les services de la Ville et aucun permis n'a évidemment été délivré.
Quelle mouche a donc piqué les élus socialistes ?
Car, en réalité, cette allégation ne laisse guère que **deux possibilités d'interprétation.**
La **première** c'est qu'ils **ignorent tout du dossier comme des procédures qui encadrent la délivrance des permis de construire.** Ce qui est tout de même gênant pour la crédibilité de ces élus.
La seconde c'est que, se disant que plus c'est gros plus ça passe, ils ont choisi dans leur tribune de **mentir éhontément, dans le but d'aviver les inquiétudes.** Ce qui ne serait pas la première fois et n'est pas moins **gênant pour leur crédibilité et la sincérité du débat démocratique.**
Nous préférerions presque croire que, fatigués d'avoir à chercher des éléments d'explication et de justification aux incohérences et revirements permanents qui jalonnent chaque annonce de la mandature de François Hollande, **les socialistes suresnois se sont résolus à tenter de s'initier à l'art divinatoire.**
Cela expliquerait encore cette autre allégation qui voit nos **apprentis devins à l'imagination débordante** prédire un raccourcissement de la mandature *« avec le probable départ du maire, afin de céder sa place à un/une de ses adjoint(e) »*. Christian Dupuy, a été le premier surpris de constater que l'opposition socialiste semblait disposer sur son avenir et ses projets d'informations dont lui-même ignorait tout...
Il est d'ailleurs paradoxal et assez savoureux de voir ceux qui s'opposent à tort et à travers à la politique menée par le Maire de Suresnes tenter de semer le trouble dans les esprits en prédisant son départ anticipé.
Les affaires municipales mériteraient tout de même un peu plus de sérieux et de raison, mais le dernier Conseil municipal a encore démontré que le groupe socialiste n'en était pas démesurément doté, puisque son représentant a proposé de faire édifier par le département un collège sur ce site du quai Gallieni. Ce qui, compte tenu de l'emprise de la parcelle et de l'importance des travaux de démolition et de dépollution à effectuer, battrait tous les records de coût à la charge du contribuable !

Chacun sait qu'en France les projets de tours ne manquent pas de déchainer les passions. Nous savons les Suresnois attachés à l'identité de leur ville, et à l'ambiance de village qui y règne. Et nous considérons que chacun doit pouvoir se faire une opinion éclairée par la réalité des faits et non par les peurs, les rumeurs et les postures de principe.
Si l'on peut comprendre, voire partager, les interrogations ou les inquiétudes face à une demande de cette ampleur, on peut regretter que certains esprits alarmistes jouent à faire peur, en recherchant le buzz sur les réseaux sociaux, ce qui ne contribue pas à démêler le vrai du faux et les faits de la rumeur.
Il était ainsi parfaitement vain de prétendre contraindre le dernier Conseil municipal à étudier prématurément un dossier qui n'était pas à son ordre du jour.
Rappelons que le projet est en attente de l'avis de la direction des bâtiments de France au ministère de la Culture et qu'en tout état de cause la population pourra se prononcer lors de l'enquête publique, dont les procédures sont tout sauf une formalité.
Les règles précises qui encadrent l'exercice de l'action publique locale ne visent pas à confisquer le débat démocratique, mais au contraire à respecter les procédures légales qui en garantissent la véracité et la sincérité.
Enfin, il faut rendre au gouvernement ce qui relève de sa politique : ce sont bien les niveaux de construction du contrat de développement territorial imposé par l'État et du SDRIF (Schéma de développement de la Région Île-de-France) co-élaboré par la précédente majorité régionale de gauche et le gouvernement dans la perspective du Grand Paris, qui menacent l'identité urbaine de notre ville et la pérennité de ses zones pavillonnaires.
Mais peut-être les socialistes suresnois trouveront-ils dans leur boule de cristal ou le marc de café comment lui faire entendre raison ?

La Majorité municipale

GROUPE SURESNES TERRE D'AVENIR

Le dernier conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire a donné lieu à des enseignements instructifs sur la gestion de l'équipe municipale. Pourtant, la droite s'auto félicite régulièrement pour son orthodoxie économique et ses refus d'une dépense publique onéreuse, irresponsable et soi disant caractéristique d'une gauche plus soucieuse de cadeaux électoraux que de rigueur budgétaire. Cependant, si ce discours et ces représentations schématiques résistent au temps, les faits les contredisent copieusement, en particulier pour la ville de Suresnes. Quelques exemples vont nous permettre d'éclairer nos concitoyens.

Le musée d'histoire urbaine et sociale de Suresnes, voulu et créé par M. Dupuy au mépris de toute réflexion économique, a un budget de fonctionnement de près d'un **demi million d'euros,** dont près de 400 000 en charges de personnel. Il compte **neuf salariés à temps plein !** Sachant que les recettes s'élèvent péniblement en 2015 à 8 431 euros, nous attendons, par conséquent, la définition du Maire, de la rentabilité. Dans le projet d'établissement 2016 - 2020, il fixe plusieurs objectifs opérationnels, dont l'augmentation des recettes liées à la boutique et la recherche de subventions. Difficile d'expliquer la réalisation de recettes supplémentaires lorsque la fréquentation annuelle, environ 8 000 personnes dont de **80 % de scolaires invités prouve l'échec du projet.** A moins que Monsieur le Maire compte sur un afflux de fréquentation l'été grâce à la climatisation sur l'ensemble du bâtiment ? Quel pourrait être le mécène espéré assez inconscient du puits sans fond que représente ce musée, alors même que le Maire a décidé une nouvelle fois de baisser les subventions aux associations ? Sans oublier les futures recettes liées à l'obligation de **stationnement payant** dans les quartiers : Cité Jardins, Liberté et République et aux contraventions que les employés municipaux, **payés au mérite oblige,** se verront contraints de mettre aux Suresnois. Et bien sur au passage **une augmentation de prêt de 15 % des activités extra scolaires** (cantine, centre de loisirs, étude...) en deux ans à peine.

La majorité municipale ne peut continuer sur la voie d'une telle gabegie ! Après le musée, le projet des tours jumelles, sans doute avant une future dépense pharaonique d'ici la fin du mandat ! Elle n'a rien à gagner à rester sur des schémas simplistes et dangereux pour la démocratie. Bien au contraire, débattons, argumentons, avançons ensemble dans l'intérêt des Suresnoises et de Suresnois.

www.suresnesterredavenir.fr
06 13 41 40 91 / iacoxavier@orange.fr

GROUPE COMMUNISTE

LE MAIRE REMET EN CAUSE LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE !

I) Message aux agents municipaux de Suresnes.
Au Conseil Municipal du 15 mars, suite à l'intervention du groupe communiste, lors du Débat d'Orientation Budgétaire pour le Budget primitif 2016 , le Maire a indiqué qu'il était « pour faire comme en Suède il y a 40 ans, supprimer le statut de la Fonction Publique ». Il faut comprendre, tous les employés municipaux, des Hôpitaux, des Ecoles, de la Police, des Pompiers...
La Droite devrait reprendre la proposition du parti communiste de Sécurité-Emploi-Formation, ce qui permettrait d'éradiquer le chômage et donnerait la possibilité aux salariés de construire leur vie sereinement. Elle choisit de regarder dans le rétroviseur et de tirer vers le bas l'ensemble de la société.
Vieilles revendications patronales qui a été reprise par Sarkozy, Juppé, Fillion... lors de leur réunion du 9 mars, alors que toutes les générations étaient dans la rue contre la loi régression-travail : Hollande Valls, Macron El Khomri.
Il y a autre chose à faire que de défendre pour 2017 des politiques libérales dépassées afin de nourrir ceux qui profitent grassement de la crise.
II) Dans une autre délibération, **la majorité municipale, décide de faire « une baisse raisonnée d'effectifs » et « l'objectif prioritaire de ce budget est la maîtrise de la masse salariale »** Raison pour laquelle il a renforcé le poids d'une prime à la tête du client pour le personnel.
III) Plus loin, **pour les Activités Extra-Scolaires, M. DUPUY et sa majorité, ont décidé d'augmenter les tarifs de 22,3 % entre 2015 et 2016.**
IV) Enfin, **concernant la démocratie,** le Maire s'est inspiré après la Suède, de la Corée du Nord, **car il trouve** que le projet **des tours** est élégant. **Il a refusé la parole aux Suresnois du collectif et du comité contre les 2 Tours Erosia de 235 m, qui amèneraient plus de 4 000 habitants et aurait un impact négatif sur toute la ville.**

Paule Ballut : 06 23 14 45 51/ paule.ballut@free.fr
Rodolphe Balensi : 06 44 74 40 87
suresnes.pcf.fr facebook.pcfsuresnes

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Echos du Conseil municipal du 15 mars 2016

TOURS EROSIA : le Maire n'ayant pas mis ce projet à l'ordre du jour, les élus de Gauche ont quand même essayé d'aborder ce sujet qui préoccupe nombre de Suresnois en ce moment. Tout juste le maire nous a-t-il affirmé que « le projet ne verrait pas le jour en l'état » (soit, mais « pas en l'état » peut par exemple signifier que le maire accepterait une réduction de quelques étages ...) sans toutefois nous préciser de manière claire son opinion sur ce projet... Une concession cependant : le maire s'est engagé à faire faire une maquette qui sera exposée pendant l'enquête publique pour permettre aux Suresnois de mieux évaluer l'impact de ces tours... En espérant que l'enquête publique ne sera pas ouverte seulement aux heures de bureau en semaine...

DÉLIRE D'ÉLU : Quand il n'ajoute pas 100 mètres à la hauteur des tours précitées, l'élu de la dernière liste représentée au conseil municipal n'a de cesse de stigmatiser le quartier des Chênes... Ce serait le Bronx, le lieu de tous les trafics, les habitants hésitant à sortir le soir etc ... Ces habitants apprécieront ! Ayant grandi dans cette cité, je ne peux trouver comme excuse à ce monsieur que le fait qu'il ne connaît pas du tout mon quartier ... Une preuve ? Affirmant qu'il n'existait pas de liaison bus vers le Mémorial, il a proposé de *détourner le circuit de l'AS* pour le faire *passer*, entre la gare de Suresnes Mont-Valérien et la rue des Chênes, par ... *le Mémorial*, sous prétexte d'un manque d'accès en bus au parc départemental. Non seulement il ignorait qu'il existe déjà une liaison en bus desservant le Mémorial, (563, circuit du Mont-Valérien), mais cette idée plus que loufoque doublerait le temps du trajet total, réduisant donc de moitié le nombre de passages ... Un peu comme si pour pallier un manque, qui plus est imaginaire, de gares en Bretagne, on détournait tous les TGV Paris-Marseille !!

Europe Écologie–Les Verts, Viviane MEILHAC,
4 rue du Clos des Ermites 92150 Suresnes
Mail : v.meilhac@suresnes.fr

GROUPE SURESNES BLEU MARINE

ASSOCIATION PARÉLIE : Contredisant ses propos de février quant à l'utilité de PARÉLIE, le Maire vient de résilier brusquement ce partenariat qui ne répondrait plus à ses attentes, tout en lui accordant un acompte sur subvention qui sera supérieur à 25% du montant total alloué en 2015 (base : 360 000€). **Un joli cadeau de départ,** la fourchette se situant donc entre 93 600€ et 360 000€, pour cette association qui a été incapable de prévenir la délinquance à Suresnes malgré de confortables subventions (1,16 M€ en 3 ans) Motif invoqué : ***« couvrir les charges de fonctionnement et les frais liés au paiement des indemnités de fin de contrat aux personnels de cette association ».*** Or, PARÉLIE n'est pas sans ressources : 92 465€ en banque en 2014 ; 114 361€ 2013 ; 104 869€ 2012 ; 99 338€ 2011 ; 103 141€ 2010 et à peine 2 962€ en 2009. De plus, l'association détient des valeurs mobilières de placement s'ajoutant à sa trésorerie. La majorité des ressources financières de PARÉLIE ne résulte pas des cotisations de ses adhérents, 1 705€ en 2014, 990€ 2013, 80€ 2012, 300€ en 2011, mais bien du produit de nos impôts. **Cet acompte sur subvention est par conséquent indécent,** surtout dans un contexte de restrictions budgétaires (baisse des dotations de l'État à la Ville : 1,9 M€) et de hausse de la fiscalité. A cela s'ajoute une perte de 17,5 M€ au financement de la Métropole du Grand Paris et du Territoire Paris Ouest La Défense. Le FRONT NATIONAL s'est toujours opposé au financement de PARÉLIE par le contribuable, préconisant d'investir ces subventions dans le renforcement des effectifs de la police municipale, plus à même d'assurer la sécurité de la population. L'argent ainsi jeté par les fenêtres aurait largement permis l'ouverture d'un second poste de police municipale à Suresnes, quartier Caron-Jaurès. **Deux méthodologies s'offrent aux Suresnois :** La coûteuse et inefficace **« médiation sociale »** des Bisounours UMPS ou la « **tolérance zéro** » appliquée avec succès dans les mairies **FN**

suresnesbleumarine@sfr.fr
www.laurentsalles.blogspot.com